

EXCLUSIF

RÉSIDENCES POUR HANDICAPÉS

UNE PROPRIÉTAIRE SOUS SURVEILLANCE

PAGE A5

LA PRESSE

SUR LA TRACE DES SANS-PAPIERS LA TRAQUE



Notre équipe a suivi la nouvelle escouade chargée d'arrêter les clandestins à la frontière du Québec et des États-Unis.
PAGES A2 ET A3

Loin de chez soi : trois hommes du Sri Lanka et de l'Érythrée viennent de se faire arrêter en plein bois par des agents de la GRC.
PHOTO MARTIN LEBLANC, LA PRESSE

LA CAPITALE DE L'AMOUR

La Saint-Valentin, à Saint-Valentin, c'est du sérieux!
VOYAGE QUÉBEC



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, COLLABORATION SPÉCIALE

NOS EXCLUSIVITÉS

FINI LES AUDITS!

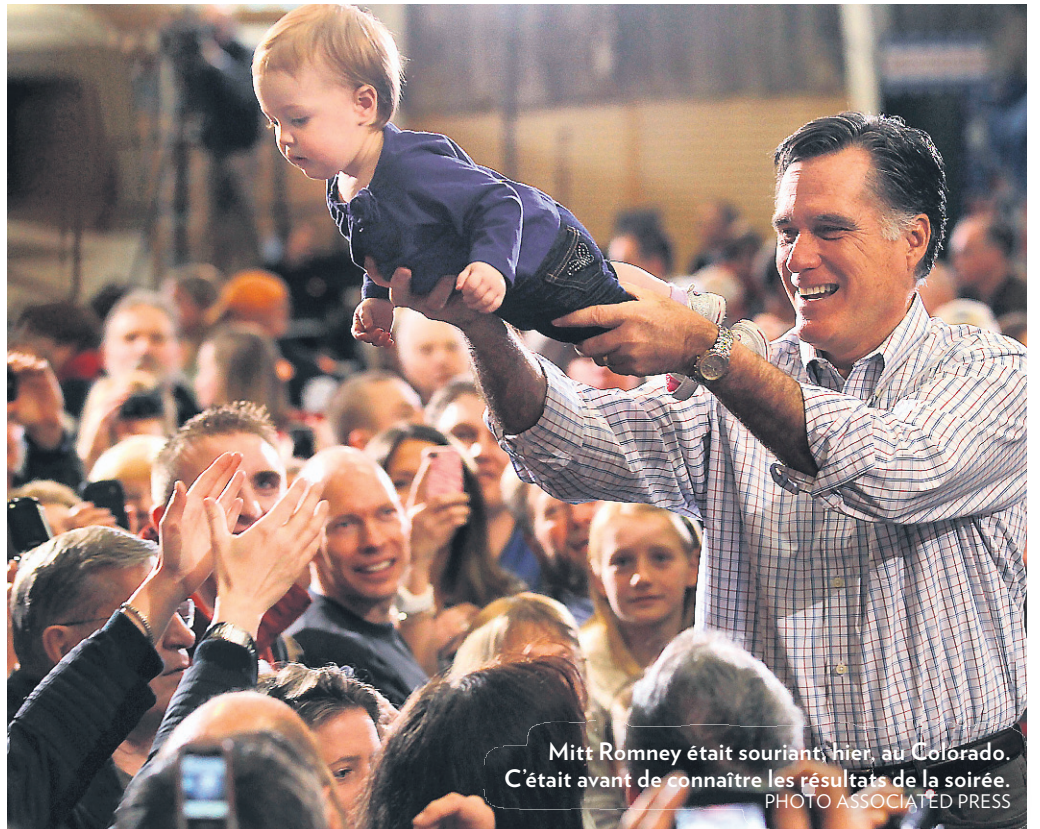
Dix-huit agences fédérales seront laissées à elles-mêmes.
PAGE A14

CHAMBRE DES COMMUNES BÉBÉ NON GRATA!

PAGE A6

UN PREMIER RÔLE POUR CLAUDE LEGAULT

ARTS



Mitt Romney était souriant, hier, au Colorado. C'était avant de connaître les résultats de la soirée.
PHOTO ASSOCIATED PRESS

PRIMAIRES RÉPUBLICAINES

C'EST UN NOUVEAU MATCH!

Mitt Romney est éclipsé par Rick Santorum.

PAGE A20

PENGUINS 2 CANADIEN 3 (F) SPORTS

DÉCOUVREZ NOS OFFRES SENSATIONNELLES!



LE RENARD.CA
LE SITE DES ACHATS FUTÉS



PAGE A18

MON CLIND'ŒIL STÉPHANE LAPORTE

Le président chinois a semoncé Stephen Harper pour la censure de l'émission *Hard* par le gouvernement canadien.

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



HARWOOD\$

Votre Destination Planchers

« Planchers et escaliers à des prix imbattables... GARANTIS! »

Seulement 449 ¢/pi ²	• Cumaru sélect 2 1/2" prix régulier 6,15\$ /pi ² B5-048	Seulement 176 ¢/pi ²	• Flottant européen AC4 de qualité supérieure, couleur érable canadien 10.2mm prix régulier 1,99\$ /pi ² K202772AZ
--	--	--	--

980, ave St-Charles, Vaudreuil-Dorion (QC) 450-424-5334
1950, boul. Le Corbusier, Laval (QC) 450-688-2424
2304, Chemin Gascon, Terrebonne (QC) 450-326-2424
211, boul. Brien, Repentigny (QC) 450-704-4400

MAINTENANT 4 MAGASINS!

Achat Extra Spécial[®]

272

¢/pi²

• Érable arg. 2 1/4" Pioneer aspect huilé
prix régulier **4,26\$**/pi² ES-128

PRODUIT DU QUÉBEC

* Les quantités sont limitées
* Les couleurs réelles peuvent varier légèrement.

www.harwoods.ca

IMMIGRATION CLANDESTINE AU CANADA

SUR LA TRACE DES



1. La GRC vient d'intercepter un ressortissant du Sri Lanka et deux de l'Érythrée, en chaussures de sport, les vêtements couverts de chardon.

2. Les policiers de Concept arpentent les nombreux endroits où les clandestins se perdent fréquemment la nuit.

3. Des caméras de surveillance sont installées à des endroits jugés stratégiques. On y aperçoit quelquefois des clandestins.

4. Parfois, seuls des clôtures, troncs d'arbre, blocs de ciments ou des barbelés empêchent les voitures de circuler entre les deux pays, comme ici au bout du chemin Bord-de-l'eau à Noyan.

5. L'escouade Concept doit défendre l'intégrité d'un tronçon d'environ 160 des 813 kilomètres de frontière terrestre qui séparent le Québec des États-Unis.

Les autorités canadiennes estiment à 44 000 le nombre d'immigrants clandestins recherchés au pays pour être expulsés vers leur pays d'origine. Chaque année, des milliers d'entre eux franchissent illégalement la frontière canado-américaine dans l'espoir d'une vie meilleure.

En Montérégie seulement, dans le secteur de Lacolle, 350 réfugiés illégaux et passeurs ont été interceptés depuis l'implantation d'un projet-pilote en 2010. La pointe de l'iceberg, admet la GRC, puisque l'endroit est mondialement reconnu pour être une passoire.

La Presse a enquêté plusieurs semaines pour lever le voile sur cette réalité toute canadienne.



TEXTES
HUGO
MEUNIER

PHOTOS
MARTIN
LEBLANC

LACOLLE

La traque a débuté vers 20h. Les Américains ont vu les trois hommes traverser au Canada par un sentier dans les bois tout près du poste frontalier de Lacolle. Dehors, le mercure indique -20 degrés Celsius.

Les recherches ont aussitôt été lancées du côté canadien. Après avoir perdu la trace des clandestins, les policiers de la Gendarmerie royale du Canada ont même fait appel à un maître-chien. Puis, vers 23h, dans un rang à environ deux kilomètres de la frontière, la traque a pris fin.

La GRC venait d'intercepter un ressortissant du Sri Lanka et deux de l'Érythrée, en chaussures de sport, les vêtements couverts de chardon. Un mélange de peur, de surprise et de soulagement se lisait sur le visage des fugitifs que les agents fouillaient contre un VUS de la GRC, pendant que les gyrophares illuminaient la nuit. «Il y en avait un là, un autre là dans les quenouilles et un autre là dans le fossé», explique un policier.

Le nom des trois prévenus s'ajoute à la liste des 343 immigrants clandestins arrêtés dans le cadre du projet Concept. Depuis 2010, cette nouvelle escouade de la GRC, qui compte une quarantaine de policiers, a le mandat de faire la vie dure aux clandestins dans la région de Lacolle.

Le quartier général se trouve à Venise-en-Québec. Les agents doivent défendre l'intégrité d'un tronçon d'environ 160

kilomètres de la frontière 24 heures sur 24. Une douzaine de caméras de surveillance sont aussi installées à des endroits jugés stratégiques. Des téléviseurs perchés dans le centre nerveux de leur quartier général diffusent leurs images.

Vu l'immense territoire à couvrir et le peu d'effectifs, les policiers n'ont souvent pas le temps d'intervenir: les illégaux s'évanouissent vite dans la nature. Ils empruntent des sentiers non gardés, dont le nombre est incalculable. Parfois, seuls des troncs d'arbre ou des clôtures empêchent les voitures de circuler entre les deux pays.

Originaires de l'Amérique du Sud, d'Amérique centrale, de l'Europe de l'Est et de l'Asie, la plupart de ces clandestins sont sous le coup d'une expulsion des États-Unis vers leur pays d'origine et font une ultime tentative pour échapper à ce destin. Plusieurs réussissent, mais à quel prix?

Passeurs cupides

À l'aide de passeurs cupides, ils traversent les poches presque vides, souvent avec un seul numéro de téléphone griffonné sur un papier. On les trouve en t-shirt, mal adaptés à l'hiver rigoureux, en sandales, les pieds recouverts de sacs plastique. Souvent, ils souffrent d'hypothermie. Dans plusieurs cas, les membres de l'escouade ont joué le rôle de premiers répondants – leur titre officiel, d'ailleurs – en secourant des réfugiés en danger de mort.

En février dernier, par un froid sibérien, quatre immigrants clandestins d'origine srilankaise ont été trouvés dans un bois près de Lacolle. L'un d'eux a subi l'amputation d'un pied. «Si on n'avait pas été là, ils seraient morts gelés», croit le sergent Christian Dubois, solide gaillard à la tête de l'escouade Concept.

Le phare guide

Des terres agricoles s'étendent à perte de vue autour d'un lampadaire à l'intersection de deux routes perdues de Noyan, près de Lacolle. Lorsqu'une nuit d'encre enveloppe les environs, sa lueur sert de phare aux immigrants qui franchissent illégalement la frontière.

«Ils [les immigrés illégaux] se font dire par les passeurs d'utiliser ce lampadaire comme phare guide», explique le sergent Christian Dubois.

À quelques kilomètres de là, le VUS du policier s'engage dans les sentiers sinueux aux abords de la forêt de Saint-Armand, où les clandestins se perdent fréquemment la nuit. «Ils tournent en rond. Souvent ils trouvent refuge dans les hangars et les voitures», raconte le sergent Dubois. Le policier se gare parfois sur un promontoire près de l'intersection de deux routes névralgiques, à l'ombre d'une vieille église en pierre. «On voit ici des gens faire de l'auto-stop et d'autres attendre un taxi en provenance de Saint-Jean-sur-Richelieu.»

Une bonne proportion des clandestins – la moitié, estime la GRC – souhaitent être arrêtés par les autorités pour revendiquer le statut de réfugié. Ils ont parfois en main une affiche sur laquelle on peut lire le numéro d'un avocat ou leur demande de statut de réfugié rédigée en anglais.

Si une poignée de véhicules de la police fédérale patrouillent à la frontière du côté canadien, leur nombre est impressionnant du côté américain. Nous avons d'ailleurs multiplié les face à face avec des voitures de la Border Patrol américaine, alertés par notre présence en bordure de la frontière. Hélicoptère, patrouilles, caméras, détecteurs de mouvements: les Américains ne lésinent pas avec la sécurité à la frontière.

En dépit des efforts des troupes de Concept, s'évanouir dans la nature semble en revanche un jeu d'enfant au Canada.

Si une poignée de véhicules de la police fédérale patrouillent à la frontière du côté canadien, leur nombre est impressionnant du côté américain. Nous avons d'ailleurs multiplié les face à face avec des voitures de la Border Patrol américaine, alertés par notre présence en bordure de la frontière. Hélicoptère, patrouilles, caméras, détecteurs de mouvements: les Américains ne lésinent pas avec la sécurité à la frontière.

À LIRE DEMAIN. «LA POINTE DE L'ICEBERG».

SOMMAIRE

Amusez-vous!	VOYAGE 10
Astrologie du jour	VOYAGE 6
Bourses	AFFAIRES 10 et 11
Débats	A 24 et 25
Décès	VOYAGE 7
Horaire télévision	ARTS 4
Loterie	A 20
Monde	A 20 à 23
Petites annonces	VOYAGE 5
	et AFFAIRES 4
Sudoku	AFFAIRES 4

Météo
Ensoleillé, maximum -5,
minimum -8. VOYAGE 5

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE
À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE
SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SANS-PAPIERS



« JE VEUX VIVRE ICI PARCE QUE JE N'AI PLUS LE CHOIX »

HUGO MEUNIER

VENISE-EN-QUÉBEC — Une paire de lunettes, trois cellulaires, une brosse à dents, des sous-vêtements de rechange, un trajet griffonné à la main, des illustrations religieuses et la promesse d'une vie meilleure: c'est tout ce qui reste à un Srilankais de 25 ans arrêté en train de traverser illégalement la frontière par une nuit glaciale de janvier.

Les effets personnels du jeune homme sont éparpillés sur la table d'une pièce utilisée pour les interrogatoires au quartier général de l'escouade Concept, à Venise-en-Québec.

Il y a une heure, il a été intercepté, en compagnie de deux ressortissants étrangers originaires de l'Érythrée, à deux kilomètres de la frontière

près de Lacolle. Leur cavale de quelques heures a débuté en après-midi à Buffalo.

Les deux plus jeunes baragouinent à peine l'anglais. L'homme originaire du Sri Lanka raconte s'être rendu aux États-Unis en bateau il y a deux mois. Il a décidé de tenter sa chance au Canada après qu'on lui eut refusé sa citoyenneté américaine. Et pas question de rentrer chez lui, où vit encore sa famille. « *Sri Lanka is problem* », murmure-t-il, en fixant le sol. Il espère rejoindre un oncle qui habite Toronto. C'est sa mère, au Sri Lanka, qui a organisé et payé son passage vers le Canada. Il a donné 2000\$ au passeur rencontré à Buffalo.

Le paiement s'est fait dans la voiture des passeurs, à proximité de la frontière. On lui a dit de marcher en ligne

droite durant 20 minutes pour aboutir au Canada. Le trajet s'est étiré sur trois heures, en chaussures de sport dans la neige, à -20 degrés.

« C'était très difficile et très froid », décrit pour sa part le plus âgé des trois, originaire de l'Érythrée. Il a vécu aux États-Unis durant 15 ans avant de traverser au Canada, après avoir épuisé tous ses recours. « Je veux vivre ici parce que je n'ai plus le choix », résume-t-il.

L'homme raconte avoir passé les trois dernières semaines dans une église de Buffalo, où il a rencontré ses deux compagnons d'infortune et le passeur, qui a exigé 900\$. « J'ai appris il y a deux mois qu'on pouvait traverser illégalement. Ça ne m'avait jamais traversé l'esprit avant », explique-t-il dans un bon anglais.

SANS-PAPIERS ADMIS: « DU CAS PAR CAS »

Entre le 1^{er} avril 2010 et le 31 mars 2011, 4615 clandestins ont demandé l'asile au Québec, rapportent les Services frontaliers. Le porte-parole, Dominique McNeely, n'était pas en mesure d'indiquer quel était le taux de rétention des demandeurs d'asile après leur entrée illégale au pays. « C'est du cas par cas », résume-t-il.

DANGEREUX?

Lorsqu'elles interceptent des clandestins, les autorités s'assurent d'abord qu'ils ne représentent pas une menace pour le pays. En cas de doute, ils sont détenus dans une aile de la prison de Saint-Vincent-de-Paul, à Laval. « Tant qu'on n'est pas satisfaits de leur identité », souligne Dominique McNeely, porte-parole des Services frontaliers. La GRC dit avoir intercepté des ressortissants colombiens couverts de tatouages aux couleurs du redoutable gang de rue MS-13. Ces derniers tenteraient de grossir les rangs des gangs de Montréal et de Toronto, croient les autorités.

— Hugo Meunier

De la Californie à Lacolle pour traverser la frontière

HUGO MEUNIER

L'interception d'environ 350 réfugiés illégaux et passeurs ne constitue que la pointe de l'iceberg, admet l'inspecteur Marc Lacasse, responsable des 813 kilomètres de frontière terrestre qui séparent le Québec des États-Unis.

L'homme est pragmatique. La poignée de voitures qui surveille la frontière en marge du projet Concept ne peut pas faire de miracles. Mais le projet-pilote découle d'une promesse électorale des conservateurs. Il a aussi été accueilli comme une bouffée d'air frais par les Américains, qui mettaient beaucoup de pression pour que

le Canada surveille mieux sa frontière.

Pourquoi, sur les 8891 kilomètres de la frontière canado-américaine, le projet a-t-il été implanté en Montérégie? « Lacolle est connue mondialement comme une frontière facile à traverser. Des gens partent d'aussi loin que la Californie parce qu'ils se font dire que c'est facile ici », reconnaît l'inspecteur Lacasse, rencontré dans ses quartiers à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Si le projet fait ses preuves, il risque d'être exporté ailleurs au pays, ajoute l'inspecteur. Chez nous, le projet devrait d'ailleurs être reconduit au-delà de l'échéance prévue en mars, a-t-on appris de sources sûres.

Les véhicules se sont mis à patrouiller en septembre 2010. Dès le premier jour, on a arrêté quatre clandestins. Un peu plus d'un an plus tard, les autorités comprennent mieux ce qui se passe à la frontière. La majorité des immigrants illégaux ont de la famille au pays et veulent revendiquer le statut de réfugiés. L'immigration clandestine augmente durant la période de Noël et des fêtes chrétiennes.

La GRC remarque toutefois une légère baisse de l'affluence globale depuis leur arrivée. « Est-ce que le problème se déplace? On peut le croire. Pohénégamook observe des entrées illégales et n'avait jamais vu ça », explique Marc Lacasse.

NOTRE VIDÉO > ESCOUADE CONCEPT



Sur www.lapresse.ca/immigrants

La Presse a assisté dans la région de Lacolle à l'arrestation de trois immigrants clandestins. Ils ont accepté de se confier à nos journalistes.

Un reportage vidéo d'Isabelle Dubé et de Martin Leblanc.

Résidence fermée à cause de mauvais traitements

La propriétaire ouvre deux autres maisons

EXCLUSIF

ARIANE LACOURSIÈRE

En 2010, la ressource intermédiaire Dessources-Lapierre d'Oka a été fermée d'urgence par le gouvernement, car les cinq personnes lourdement handicapées qui y étaient hébergées étaient maltraitées. Malgré cette fermeture, la propriétaire de cet établissement a ouvert deux nouvelles maisons à Montréal et accueille 15 personnes handicapées, avec la bénédiction des autorités. Comment une telle situation a-t-elle pu se produire?

La ressource intermédiaire Dessources-Lapierre, propriété de Marlène Dessources, possédait un contrat avec le centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) Miriam de Montréal. M^{me} Dessources recevait de 50\$ à 117\$ par jour pour chacun des cinq résidents qu'elle hébergeait.

Des enquêteurs du Protecteur du citoyen ont visité l'établissement en avril 2010. Ce qu'ils y ont vu est plus que troublant.

Dans leur rapport, les inspecteurs notent que «l'air ambiant est vicié par l'odeur d'urine». Un résident présente une large lésion à la lèvre inférieure et semble souffrir. D'autres sont «laissés à eux-mêmes». «L'impression générale qui se dégage en est une de négligence et d'abandon», est-il écrit.

Le jour de la visite, les frigos étaient «pratiquement vides». Des signes physiques observés chez certains usagers «pourraient être associés à un état de dénutrition», est-il écrit. À la demande du Protecteur du citoyen, les cinq résidents ont été déménagés d'urgence.

Or, malgré ces traitements, M^{me} Dessources a pu ouvrir deux nouvelles installations avec le CRDI de Montréal. Obtenir les adresses de ces



PHOTO NINON PEDNAULT, LA PRESSE

La maison d'Oka fermée d'urgence en 2010 à cause du manque de soins prodigués aux résidents.

maisons n'a pas été facile, puisque la loi interdit la publication des adresses des ressources intermédiaires. Mais la directrice des sites pour le secteur Est du CRDI de Montréal, Danielle Levert, confirme qu'elles existent.

« [La propriétaire] répond tout à fait aux attentes. »

— Danielle Levert, du centre de réadaptation en déficience intellectuelle

Elle assure toutefois que le dossier de M^{me} Dessources était sans tache. «M^{me} Dessources nous a joints en 2009 pour ouvrir une première ressource. Elle nous a dit qu'elle avait de l'expérience. On a appelé l'ancien CRDI où elle avait un contrat et ils nous ont donné

d'excellentes références », affirme-t-elle.

Une affirmation que nie le CRDI Miriam. «Nous n'avons jamais donné de références pour M^{me} Dessources », affirme la porte-parole Laure Moureaux.

«Pour chaque candidat qui veut ouvrir une ressource d'hébergement, on vérifie les antécédents judiciaires, le crédit, et on demande des références. Si on n'en a pas, on n'approuve pas. M^{me} Dessources avait d'excellentes références », martèle la coordonnatrice des services résidentiels au CRDI de Montréal, Line Bertrand.

Suprise dans *La Presse*

M^{me} Dessources a ouvert une première résidence de huit personnes à Montréal en octobre 2009. «Et tout allait bien. À un point tel qu'elle en a ouvert une deuxième de sept places en février 2011 », indique M^{me} Levert.

Celle-ci reconnaît que le CRDI de Montréal est resté stupéfait à la suite d'un article de *La Presse*, publié en septembre 2011, dans lequel on a rapporté la fermeture de la ressource intermédiaire Dessources-Lapierre d'Oka. «Quand on a lu votre article, on a réagi. On a rencontré les usagers et leurs familles. On a instauré une série de visites-surprises. M^{me} Dessources a été rencontrée à trois reprises », explique M^{me} Levert.

Le CRDI de Montréal est dorénavant présent au moins une fois par semaine dans les maisons de M^{me} Dessources. «Elle répond tout à fait aux attentes », note M^{me} Levert. Une seule famille aurait demandé de déménager son proche.

M^{me} Dessources dit elle aussi avoir été «choquée» par les conclusions du Protecteur du citoyen. Selon elle, après avoir ouvert sa ressource à Oka en 2004, elle a demandé plusieurs fois «du soutien»

au CRDI Miriam pour l'aider avec sa clientèle. «Mais je n'ai jamais eu d'aide. Je m'occupais d'une clientèle complexe. Avec beaucoup de besoins. On ne peut pas être laissés à nous-mêmes. Puisque je n'avais pas d'aide, en 2009, j'ai voulu fermer ma ressource et recommencer ailleurs », dit-elle.

M^{me} Dessources assure que les personnes qu'elle hébergeait étaient bien traitées. La preuve: toutes ses références ont approuvé sa candidature auprès du CRDI de Montréal.

La ressource d'Oka a été fermée en mai 2010. Pourquoi M^{me} Dessources n'en a-t-elle pas informé le CRDI de Montréal? «Je voulais fermer cette ressource de toute façon. Pour moi, le dossier était simplement fermé », dit M^{me} Dessources qui souligne que, depuis son installation à Montréal, «tout va bien».

Grave pénurie

Au CRDI de Montréal, 38 personnes handicapées sont en attente d'une place d'hébergement, uniquement dans l'est du territoire. Pour plusieurs, l'attente dure depuis des années. «On est toujours à la recherche de places », confirme M^{me} Levert. Cette pénurie fait-elle que des ressources intermédiaires sont ouvertes trop rapidement? Pas du tout, assure-t-elle.

M^{me} Levert explique que les propriétaires intéressés doivent d'abord présenter leur projet au CRDI. Les candidats sont ensuite soumis à cinq rencontres d'évaluation psychosociale et leurs références sont vérifiées. Si tout est conforme, leur dossier est présenté à l'agence de la santé et des services sociaux qui signe le contrat. M^{me} Levert estime que l'agence fait très peu de vérifications auprès des propriétaires et se fie plutôt à l'expertise des CRDI.



Connaissez votre taux. Connaissez vos risques.



Demandez votre test de cholestérol gratuit.

11-12 févr. | Le Carrefour Laval

Au Canada, les maladies du cœur et les AVC sont le tueur n° 1 chez les femmes.
Réduire vos risques peut commencer par connaître votre taux de cholestérol.

Pour plus d'information, visitez becel.ca



Commanditaire en titre de



POLITIQUE



PHOTO FOURNIE PAR LA FAMILIE
La députée Sana Hassainia, du NPD, et son bébé, Skander-Jack, 3 mois, qu'elle continue d'allaiter malgré ses fonctions parlementaires.

Un bébé persona non grata aux Communes

Le président de la Chambre aurait exigé l'expulsion du bébé d'une députée du NPD à la veille d'un vote

EXCLUSIF

DAPHNÉ CAMERON

Une députée québécoise du Nouveau Parti démocratique affirme que le président de la Chambre des communes, Andrew Scheer, a exigé que son poupon de 3 mois soit expulsé de la Chambre avant un vote en lien avec le projet de loi sur l'abolition du registre des armes d'épaule, hier matin. Au bureau de la présidence de la Chambre des communes, on refuse de confirmer ou d'infirmer ces allégations.

La députée de Verchères-Les Patriotes, Sana Hassainia, a accouché d'un petit garçon il y a environ trois mois. Elle l'a prénommé Skander-Jack, à la mémoire de Jack Layton.

La femme de 37 ans a récemment repris son travail, mais puisqu'elle allaite, son bébé et son mari, qui est en congé, l'accompagnent au parlement. Elle raconte qu'au moment où elle a été avertie qu'un vote allait se tenir en Chambre, elle venait de finir d'allaiter son enfant et avait perdu son mari de vue. Elle l'a cherché dans le hall bondé, en vain, et n'a pu faire autrement que d'aller voter avec son enfant.

Une fois à l'intérieur, elle affirme qu'un greffier l'a avisée que le bébé quitte les lieux. Elle aurait alors accroché un page qui l'aurait confié à un membre du personnel politique dans l'antichambre.

« Mon bébé était calme, il ne pleurait pas et le vote allait seulement durer quelques minutes, a raconté M^{me} Hassainia. J'essaie de répondre aux électeurs de ma circonscription qui ont voté pour moi et c'était très important pour moi d'assister à ce vote, car le dossier de l'abolition du registre des armes à feu me préoccupe. »

« Déplorable »

« Je trouve que c'est déplorable, a-t-elle ajouté. Les conservateurs ont une attitude rétrograde. Quel genre de message est-ce que ça lance? Ce n'est pas du tout encourageant pour la conciliation travail-famille et le retour au travail

Au bureau d'Andrew Scheer, la directrice des communications de la présidence de la Chambre des communes, Heather Bradley, a été avare de commentaires au sujet de cette affaire.

« Le président a pour fonction de préserver l'ordre et le décorum à la Chambre. Ce matin (hier), on se préparait à procéder au vote au moment où on a dit à un page de demander à un groupe de députés rassemblés à l'arrière de la Chambre de prendre leur siège. Permettez-moi également d'ajouter que M. Scheer est solidaire des jeunes parents, étant lui-même un jeune père de quatre enfants », s'est-elle limitée à dire.

« Ce n'est pas du tout encourageant pour la conciliation travail-famille et le retour au travail des femmes. J'aurais apprécié un peu plus de compassion de la part des conservateurs. »

— La députée Sana Hassainia

des femmes. J'aurais apprécié un peu plus de compassion de la part des conservateurs. »

Il n'y a pas de règles contre la présence de bébés au parlement. En 1998, la députée du NPD Michelle Dockrill avait siégé avec son bébé dans les bras. Au parlement européen, les photos de la députée Licia Ronzulli qui vote avec son bébé ont récemment fait le tour du monde. Par ailleurs, les élus fédéraux ne bénéficient pas d'un congé de maternité ou de paternité.

Elle a également affirmé que des députés prenaient des photos de M^{me} Hassainia et de son bébé alors que les règles de la Chambre l'interdisent.

Le président a-t-il expressément demandé à un employé du parlement (page ou greffier) de dire à M^{me} Hassainia que son enfant devait partir? « Je ne peux pas répondre à votre question », a dit M^{me} Bradley.

Est-il possible que l'employé ait mal interprété la consigne du président? « Le page est à l'école le soir, donc je ne peux pas le joindre », a-t-elle ajouté.

LOUIS VUITTON

En vente exclusivement dans les magasins Louis Vuitton. louisvuitton.com
Ogilvy - Montreal. 514-849-6520



Les fonctionnaires fédéraux se méfient de leurs patrons

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Les fonctionnaires canadiens sont de plus en plus méfiants à l'égard de leurs cadres supérieurs et se sentent mal informés par ceux-ci, selon le plus récent Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux, discrètement mis en ligne par le gouvernement au cours des derniers jours.

Mené tous les trois ans depuis 1999, le sondage a pour objectif de recueillir l'opinion des employés du gouvernement canadien sur le milieu de travail dans lequel ils évoluent. Il permet de tâter le pouls des fonctionnaires sur une série d'enjeux, allant des heures supplémentaires aux outils technologiques mis à leur disposition, en passant par leur rémunération... et ce qu'ils pensent de leurs patrons.

Ainsi, alors que le gouvernement évoque d'éventuelles compressions budgétaires, à peine plus de la moitié des répondants (52 %) a affirmé avoir confiance dans ses cadres supérieurs, une chute de 3 % depuis le dernier sondage, en 2008. Seulement 45 % des sondés estiment que la haute direction de leur ministère ou organisme prend des décisions « efficaces ou opportunes ».



LE BMW 328i A ÉTÉ CONSTRUIT POUR ÉMOUVOIR. TOUT COMME CETTE OFFRE.

Depuis des décennies, la Série 3 de BMW définit son segment grâce à sa performance légendaire et son style intemporel. Aujourd'hui, en plus de son athlétisme gracieux et de son impressionnant moteur six cylindres de 230 chevaux, il y a la traction intégrale xDrive^{MD}. Ce système intelligent augmente la vitesse de réactivité de la direction et la stabilité pour offrir une dynamique de conduite exceptionnelle sur n'importe quelle surface.

JUSQU'AU 29 FÉVRIER.

Le BMW 328i xDrive Édition Classique 2011

TRANSMISSION
AUTOMATIQUE
INCLUSE

PRIX DE VENTE
40 065 \$**

MENSUALITÉS À LA LOCATION
478 \$*

3 626 \$
MONTANT
DÔ À LA
LIVRAISON

TAUX À LA LOCATION
1,9 % JUSQU'À
48 MOIS

ENTRETIEN RÉGULIER SANS FRAIS 4 ans ou 80 000 km†

Montréal BMW Canbec
4090, rue Jean-Talton Ouest
514.731.7871
bmwcanbec.com

Laval BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
bmwlaval.com

Rive-Sud Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415
parkavenuebmw.com

Rive-Sud BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
bmwsaintejulie.com

Blainville Hamel BMW
620, boul. de la Seigneurie Ouest
450.437.5050
hamelbmw.com

West Island BMW West Island
2000, aut. Transcanadienne Sud
514.683.2000
bmwwestisland.com

Modèle européen montré. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. ** Offre à l'achat : le prix de vente est de 40 065 \$, ce qui inclut le PDSF (41 550 \$), le transport et l'inspection de prélivraison (1 995 \$), la taxe sur la climatisation (100 \$), la taxe de gestion des pneus (12 \$), les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 \$) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. * Taux à la location offert par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW 328i xDrive Édition Classique 2011 en stock. ** Offre à la location : 41 550 \$ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 1,9 %, avec un acompte de 0 \$, pour des mensualités de 478 \$. Un montant de 3 626 \$ est exigé à la signature du contrat de location, qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalent à une mensualité, le transport et l'inspection de prélivraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 16 620 \$. L'obligation locative totale est de 25 496,94 \$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 29 février 2012. † Les véhicules BMW 2011 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. © 2012 BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

Un mouvement anti-CAQ se dessine

Les prises de position du parti en santé et en éducation provoquent une levée de boucliers

DENIS LESSARD
ET PAUL JOURNET

QUÉBEC— La volonté de la Coalition avenir Québec (CAQ) de rouvrir les conventions collectives des enseignants et les ententes conclues avec les médecins va soulever un violent resac. Les centrales syndicales envisagent désormais un mouvement concerté pour bloquer la route du pouvoir à François Legault.

Pour le président de la CSN, Louis Roy, François Legault « se disqualifie comme chef de gouvernement » avec cette menace. « Il dit qu'il va déchirer la parole donnée, renier la signature de l'État. » Selon lui, il ne serait pas surprenant que les centrales recommandent d'une seule voix à leurs membres de tourner le dos à la CAQ.

Il y a des précédents pour ces consignes. Les centrales se sont opposées aux conservateurs de Stephen Harper l'an dernier et avaient concentré leurs tirs vers l'ADQ, en 2003.

L'accord des violons

Les centrales se rencontrent demain pour accorder leurs violons en prévision du budget Bachand. « Il est bien possible » qu'en point de presse, dimanche, elles pointent leurs canons vers la CAQ et François Legault.

« C'est un semeur de vent, il va récolter la tempête! », prévient Réjean Parent, président de la CSQ, dans un entretien avec *La Presse*. M. Parent avance que les conventions signées ont une « influence positive sur la cote de crédit du Québec ». Le système de l'éducation québécois « est parmi le peloton de tête », poursuit-il. « L'OCDE le dit, et ce n'est pas précisément un bureau syndical de gauche. »

« [François Legault est] un semeur de vent, il va récolter la tempête! »

— Réjean Parent,
président de la CSQ

M. Legault veut procéder à l'évaluation des compétences des professeurs. Or, la sécurité d'emploi des conventions collectives ne protège pas les employés incompetents », dit Daniel Boyer, secrétaire général de la FTQ, qui a passablement de membres dans le soutien scolaire.

La FTQ, la CSN et la CSD se sont rencontrées de façon officielle lundi soir. « Il y a des bonnes chances qu'on s'active un peu, tant ce que propose la CAQ va contre nos valeurs », dit M. Boyer. Le DGE s'est déjà prononcé contre une campagne publicitaire organisée des centrales en campagne électorale, « mais il ne nous a pas dit qu'on ne pouvait pas parler à nos membres », souligne M. Boyer.

Les commissions scolaires

Du côté de la Fédération des commissions scolaires, que veut abolir la CAQ, on est aussi prêt à monter au créneau. La présidente, Josée Bouchard, déplore que M. Legault martèle qu'au chapitre du décrochage, rien n'a changé depuis 20 ans. « C'est totalement faux, dit-elle. Entre 2002 et 2009, le taux de réussite des élèves de moins de 20 ans est passé de 67 à 74 %. La cible pour 2020 est de 80 %! On est en constante évolution. »

Réunie en caucus pré-sessionnel hier à Québec, la CAQ a indiqué qu'il serait légitime de rouvrir les conventions collectives des médecins et des enseignants, même si elles n'ont été signées que l'été dernier. Mais pour ce faire, il demande un appui massif des électeurs. « Il faut avoir l'appui de la population. Si on n'a pas de mandat clair, c'est difficile de faire des changements comme on le propose », a affirmé M. Legault, qui se dit victime d'une campagne de diabolisation.



Le chef de la CAQ, François Legault, à droite, estime être l'objet d'une campagne de diabolisation.

La CAQ rouvrirait aussi les conventions collectives des omnipraticiens pour changer leur mode de rémunération. « Plutôt que de seulement payer les médecins à l'acte, on veut donner une partie importante – environ 50 % – de la rémunération à la prise en charge (de patients) dans un groupe

de médecine familiale », propose M. Legault.

Un Québécois sur quatre n'a pas de médecin de famille, mais selon la CAQ, il ne manque pas d'omnipraticiens. M. Legault montre plutôt du doigt l'organisation du travail.

Le D^r Louis Godin, président de la Fédération des

médecins omnipraticiens (FMOQ), répond que les nouvelles ententes « incluent des mesures pour favoriser l'accès à des médecins de famille ». Malgré tout, il ne s'offusque pas que M. Legault veuille les réviser. « On est ouvert à revoir les façons de faire. Toute mesure qui rendra la médecine familiale plus

attractive, on sera toujours prêts à regarder ça », a-t-il affirmé.

L'éducation selon la CAQ

La CAQ abolira les agences de santé et les commissions scolaires, et elle changera complètement le mode de rémunération des enseignants et des médecins omnipraticiens. Les enseignants recevraient une augmentation de 20 % à 30 %, et les augmentations les plus importantes iraient à ceux des écoles défavorisées, a indiqué M. Legault. Ces hausses coûteraient environ 1 milliard de dollars à l'État. En échange, on évaluerait le travail des enseignants. Une certaine forme d'évaluation se fait déjà, reconnaît M. Legault. Mais la méthode et les conséquences « ne sont pas claires », soutient-il. La CAQ évaluerait les enseignants à partir des résultats d'élèves. On comparerait les écoles de milieux socio-économiques semblables pour éviter les biais. Les directeurs d'école pourraient ajouter des éléments qualitatifs à cette évaluation. M. Legault dit qu'il discutera avec les enseignants pour évaluer la possibilité de recourir à d'autres méthodes d'évaluation.

Lisez la version intégrale de ce texte sur LaPresse.ca/CAQ

GUYLAINE TREMBLAY

ROY DUPUIS

LA FIN DU MONDE APPROCHE

LES RESCAPÉS
CE SOIR 21 H

RÉALISATEUR: FRANCIS LECLERC

Radio-Canada.ca/rescapes

ACTUALITÉS

Éloge de la lenteur



MARIE-CLAUDE LORTIE
CHRONIQUE

QUÉBEC — « Les archives regorgent de beaux plans, qui ont été modifiés allègrement en cours de route, soit à cause de difficultés économiques, soit par des pressions diverses et les beaux concepts d'origine ont perdu toute leur signification, toute leur qualité d'ensemble. Les grands aménagements urbains ont besoin de ténacité et de volonté politique. »

Qui, selon vous, a déjà dit cela?

Phyllis Lambert?

Peut-être. Après tout, la fondatrice du Centre canadien d'architecture a accordé la semaine dernière une fort intéressante entrevue au *Devoir* où on a appris notamment qu'elle ne trouvait « pas géniale » la nouvelle Maison symphonique et qu'elle s'inquiétait de voir le pont Champlain devenir une construction « tape-à-l'œil ».

Mais non, ce n'est pas de M^{me} Lambert, même si elle trouve effectivement que Montréal doit recommencer à réfléchir avec intelligence et profondeur aux projets architecturaux plutôt qu'à toujours rognier dans les coûts et les délais.

Est-ce alors le maire de Montréal, Gerald Tremblay, qui a lancé cette phrase? Montréal étant une ville UNESCO de design, on aurait pu s'attendre à une telle prise de position en faveur de la rigueur. Non, pas lui non plus.

Alors peut-être est-ce l'ancien maire de Québec Jean-Paul L'Allier, celui qui a piloté les grands projets urbains québécois faits dans le cadre des festivités du 400^e en 2008, qui vont du réaménagement de la promenade Samuel de Champlain à l'installation d'une œuvre d'art lumineuse dans le Vieux-Port.

Non, pas lui, même si M. L'Allier est le genre de maire qui a exactement fait ça.

Alors qui donc a pu prendre position en faveur de projets architecturaux menés avec ténacité et volonté, fidèles aux plans d'origine, sans compromis économiques ni politiques?

Cette phrase a été prononcée par le maire de Québec Régis Labeaume, à la fin de son allocution au deuxième colloque sur l'innovation en architecture, tenu en décembre 2010. Allocution où il a parlé ainsi

du projet de nouveau Colisée: « Ce que nous avons amorcé en proposant de localiser le futur amphithéâtre sur le site d'Expo-Cité, a-t-il déclaré, c'est une complète requalification de ce secteur, mal structuré, mal organisé, mais grouillant d'activités. Ici aussi, un travail de conception de base est nécessaire; il faut lui inventer une personnalité urbaine, mieux l'intégrer aux quartiers périphériques, [...] activer son potentiel de consolidation et de développement, s'occuper du piéton. L'occasion est propice, il ne faut pas la rater. »

À Québec, le maire a repris comme tant d'autres la vieille route traditionnelle du « pas cher », « fait vite ».

Jusqu'ici, ce maire a l'air d'avoir tout compris.

Un amphithéâtre, c'est une occasion de retisser la trame urbaine, de l'améliorer, de lui donner un nouveau visage, semble-t-il dire, tout en précisant que, pour ce faire, il faut préparer le terrain comme il faut, bien le comprendre, bien analyser...

Le hic, c'est que selon l'Ordre des architectes, ce n'est pas cela qui est en train de se passer.

Selon l'Ordre, la mairie fait tout sauf prendre le temps de bien faire les choses. « Coûts et délais sont répétés comme des mantras », explique son

président, André Bourassa, qui trouve que le projet roule beaucoup trop vite, comme un train filant à toute allure sur des rails dont l'itinéraire précis n'a jamais été tracé et qu'on installe au fur et à mesure, en voyant le bolide arriver.

M. Bourassa a fait connaître son opinion à M. Labeaume, s'interrogeant sur la validité de l'appel d'offres – notamment ses contraintes côté délais – lancé par Québec. Le tout a donné lieu à des réactions fortes du maire, qui a traité l'architecte « d'aristocrate » et ses récriminations de « show de boucane ».

Est-ce ça, la « ténacité » et la « volonté politique » dont il parlait en 2010? Est-ce d'investir le représentant des professionnels dont a nécessairement besoin une ville qui veut bien se construire et être, pour citer

le maire, un de ces « lieux dans le monde où s'exerce une sorte de magie, où tous aiment se retrouver, qui nous laissent des souvenirs impérissables » ?

■ ■ ■

Depuis quelque temps, on parle plus que jamais d'architecture. On consulte, on échange, on écrit des lettres aux journaux pour demander un pont qui soit plus qu'un tablier de béton, on critique les projets fades, on se questionne à voix haute, on organise des colloques. Et tout cela est vraiment tant mieux.

Mais que se passe-t-il quand arrive le temps de prendre des décisions concrètes?

À Montréal, on consulte sur l'avenir de Griffintown, mais des centaines de millions sont déjà engagés en construction.

À Québec, le maire a repris comme tant d'autres la vieille route traditionnelle du « pas cher », « fait vite ».

Dans la métropole, on entérine un grand plan d'aménagement et de développement (PMAD) qui vise la protection de la ceinture verte, mais l'encre n'a pas encore séché et voilà qu'une municipalité marche dans le sens inverse avec un projet de construction résidentielle piloté par un sénateur libéral. Et seuls les citoyens (et Québec solidaire) semblent s'en inquiéter.

À Montréal, on se dit ville de design, mais à peu près tout ce qui sort de la bouche des élus au sujet de la reconstruction du pont Champlain concerne non pas la redéfinition des besoins et l'opportunité de réinventer le pont urbain moderne avec intelligence – et pas nécessairement au gros prix –, mais touche plutôt la présence ou non de péages. Oh et la mairie s'est aussi exprimée pour dire qu'elle aimait bien l'idée qu'Ottawa veuille aller vite. Le projet coûtera des milliards, mais on veut faire ça vite.

Au fait, dites-moi, qu'est-il arrivé la dernière fois que vous avez fait un gros achat sans prendre le temps d'identifier vos besoins, de chercher ce qui est sur le marché, de demander conseil et de magasiner suffisamment?

C'est bien ce que je pensais.

La toute nouvelle Impreza 2012

La voiture compacte qui surpasse toutes les attentes.



IMPREZA

Impreza 2.0i 4 portes 2012

Location à partir de

229\$

par mois/48 mois, taxes en sus

À LA LOCATION⁰ :

- Comptant exigé : 2 245,80 \$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 2 862,65 \$ (taxes incluses)

IMPREZA

Impreza 2.0i 5 portes 2012

Location à partir de

229\$

par mois/48 mois, taxes en sus

À LA LOCATION⁰ :

- Comptant exigé : 2 575,72 \$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 3 241,97 \$ (taxes incluses)

À LA LOCATION

0\$ dépôt de sécurité

km alloués
24 000 km/année
km excédentaires
0,10 \$/km

- Silhouette audacieuse : extérieur et intérieur entièrement redessinés
 - Tout nouveau moteur BOXER SUBARU de 2,0 litres livrant 148 chevaux de puissance et 145 lb-pi de couple
 - Légendaire système de traction intégrale symétrique à prise constante Subaru
 - Transmission manuelle à 5 rapports (5MT) ou transmission à variation continue Lineartronic[®] (CVT) en option pour un rendement énergétique remarquable
- Et plus encore...

Découvrez les avantages uniques de la voiture qui offre le meilleur rendement énergétique* parmi toutes les voitures à traction intégrale en Amérique du Nord.



Rendement énergétique
Boîte CVT Lineartronic[®]
Ville/Route (l/100 km) : 7,5/5,5
5MT
Ville/Route (l/100 km) : 8,3/5,9



MEILLEURE MARQUE GRAND PUBLIC
GAMME SUBARU 2011

Meilleur choix sécurité^{††}
INSURANCE INSTITUTE
FOR HIGHWAY SAFETY
Gamme Subaru 2012

Subaru est le seul constructeur à recevoir une mention « Meilleur choix sécurité » de l'IHS pour tous ses modèles, et ce, pour une troisième année consécutive.

Japonais et plus encore!

www.quebec.concessionsubaru.ca



Confiance et évolution

JOHN SCOTTI SUBARU
ANJOU

SUBARU MONTRÉAL
MONTRÉAL

SUBARU DE LAVAL
ADM AUTOMOBILES

SUBARU BROSSARD
BROSSARD

SUBARU SAINTE-AGATHE
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

SUBARU SAINT-HYACINTHE
SAINT-HYACINTHE

SUBARU REPENTIGNY
REPENTIGNY

SUBARU DES SOURCES
DOLLARD-DES-ORMEAUX

SUBARU RIVE-NORD
BOISBRIAND

JOLIETTE SUBARU
JOLIETTE

LACHUTE SUBARU
BROWNSBURG

CONCEPT AUTOMOBILES
GRANBY



⁰ À la location, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindre. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. La comparaison se fonde sur les cotes de rendement énergétique estimatives sur l'autoroute de Ressources naturelles Canada pour tous les véhicules à traction intégrale de l'année 2011. † Il est possible de parcourir jusqu'à 1 000 km avec un plein de carburant, selon la cote de consommation estimative du constructeur de 5,5 l/100 km (route) pour une Subaru Impreza 2012 équipée d'une boîte automatique à variation continue et d'un réservoir de 55 l. La consommation réelle sera variable selon les conditions routières, les habitudes de conduite et la charge du véhicule. †† Mention « Meilleur choix sécurité » pour tous les modèles 2012. Une cote « Bonne » constitue la meilleure cote possible à l'essai de résistance de toit (test de capotage) ainsi que dans les essais de collision routière, les habitudes de conduite et la charge du véhicule. †† Mention « Meilleur choix sécurité » pour tous les modèles à 20 mi/h (32 km/h) réalisés par l'Institut des assureurs américains (IHS) (www.ihs.org). Un véhicule doit avoir obtenu la cote « Bonne » aux quatre essais de collision et doit offrir un programme de stabilité électronique (ESC) (Contrôle de la dynamique du véhicule) pour mériter la distinction « Meilleur choix sécurité ». † Prix valeurs résiduelles 2011 ALG Canada pour la gamme Subaru : première position au classement général, catégorie marque grand public. Pour plus d'information sur ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photo(s) à titre indicatif seulement. Les spécifications techniques sont sujettes à changement sans préavis. Offres valables jusqu'au 29 février 2012.

Femme blessée et métro paralysé

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

La témérité d'un usager du métro a provoqué un désagréable effet domino, hier matin, lorsqu'il a forcé les portes d'un wagon en marche. Le train a aussitôt freiné et une femme de 61 ans, déséquilibrée par la brusque manœuvre, s'est blessée en tombant. L'événement a causé un important retard de service pour des milliers de personnes.

Un peu avant 8h, un usager a tenté d'ouvrir les portes d'une voiture de la ligne verte, à la station Charlevoix. Mais le train avait déjà amorcé sa course et la dangereuse manœuvre a fait brusquement freiner le métro lorsque les mécanismes de sécurité ont détecté l'ouverture des portes.

Le train a pu repartir, mais des passagers ont rapidement activé le frein d'urgence après avoir constaté qu'une femme de 61 ans s'était blessée en tombant. Le métro s'est donc immobilisé à la station suivante, Lionel-Groulx, pour permettre le transport de la femme à l'hôpital. Son cas était suffisamment sérieux pour que les pompiers dépêchés en premier sur place décident d'attendre les ambulanciers pour la déplacer.

Du coup, le service a été interrompu pendant une vingtaine de minutes sur la ligne verte, entre Atwater et Angrignon, soit neuf stations, laissant en plan des milliers d'usagers.

La Société de transport de Montréal (STM) rapporte que la moitié des interruptions de service sur son réseau de métro sont causées par le comportement de ses usagers. Le problème est particulièrement marqué sur la ligne verte.

« Ce n'est pas pour rien qu'on fait des campagnes pour dire aux gens de ne pas retenir les portes. Ça peut avoir des conséquences sur le service, et dans ce cas, une personne a été blessée », indique Marianne Rouette, porte-parole de la STM.

La STM vient d'ailleurs de lancer un projet-pilote en janvier pour tenter d'éviter les événements du genre. Le transporteur souhaite ainsi réduire de 15% le nombre de déplacements retardés.

Turcot : un mur dans Côte-Saint-Paul

BRUNO BISSON

Le tronçon de l'autoroute 15 qui traversera le nouvel échangeur Turcot sera construit sur des remblais bordés par un mur en béton qui s'étendront sur une distance de plus de 500 mètres à travers le quartier habité de Côte-Saint-Paul, dans le sud-ouest de Montréal.

C'est la solution que le ministère des Transports du Québec (MTQ) a retenue pour la reconstruction d'une partie de l'autoroute 15 comprise entre le canal de Lachine et le secteur Cabot, dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Ce tronçon d'« autoroute sur mur » sera long de 535 mètres et s'étendra de la hauteur de la rue Hadley, près du canal, jusqu'à la hauteur de la rue Angers, hors du secteur résidentiel de Côte-Saint-Paul.

Trois « ouvertures » prévues

Vu du sol, le mur s'élèvera jusqu'à près de 10 mètres de hauteur, au sud du canal,

et s'abaissera doucement jusqu'à près de 5 mètres, un demi-kilomètre plus loin.

Le MTQ a prévu trois « ouvertures » à travers ce mur afin de permettre la circulation des piétons et des automobiles entre les deux parties du quartier, qui seront situées de part et d'autre de la nouvelle emprise routière. Les ponts qui assureront la continuité des voies de circulation au-dessus de ces rues locales seront munis de murs anti-bruit transparents, afin de réduire au minimum les obstacles visuels entre les deux parties du quartier séparées par l'A15.

Ces détails de conception apparaissent sur les esquisses présentées hier par le MTQ, dans le cadre de consultations publiques locales portant sur des aménagements paysagers projetés aux abords du nouvel échangeur.

Des îlots de verdure

Le MTQ prévoit aménager 300 000 mètres carrés d'îlots

de verdure, dans le cadre de ce gigantesque projet de 3 milliards de dollars, soit l'équivalent de « 165 patinoires ou de 40 terrains de soccer », selon son site internet. La consultation lancée hier, et qui se poursuivra sur l'internet jusqu'au 15 mars, ne vise qu'à sonder la popu-

porte-parole de plusieurs organismes locaux ont dénoncé la forme ainsi que la portée très limitée de ces consultations.

Les esquisses présentées hier ne concernent que la partie du projet qui traverse le quartier Côte-Saint-Paul. Ce court segment de l'A15,

de circulation sur de hauts remblais en pente douce et gazonnée. Cette conception a été durement critiquée dans un rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), qui estimait que la présence de ces remblais aurait pour effet de créer un effet

Des élus des deux partis de l'opposition au conseil municipal de Montréal ainsi que des porte-parole de plusieurs organismes locaux ont dénoncé la forme ainsi que la portée très limitée des consultations menées par la Ville.

lation sur la nature de ces aménagements et non sur la conception de l'échangeur lui-même.

Hier après-midi, dans un local voisin du gymnase occupé par le MTQ dans un centre récréatif et communautaire de l'arrondissement du Sud-Ouest, des élus des deux partis de l'opposition au conseil municipal de Montréal ainsi que des

compris entre le canal de Lachine et le boulevard de La Vérendrye, est toutefois un des plus contestés parce qu'il traverse un quartier densément peuplé.

Conception critiquée

Dans une première version du projet, en 2009, le MTQ proposait de construire cette partie de l'échangeur Turcot en aménageant les voies

d'enclavement des quartiers résidentiels. Il recommandait au MTQ de retourner à la planche à dessin.


En avril 2010, la Ville de Montréal avait présenté un autre projet proposant de reconstruire cette partie de l'autoroute sur des piliers de béton, comme l'infrastructure actuelle, afin d'éviter cet effet de coupure visuelle entre les deux parties du quartier.

Synchronisez vos placements avec votre retraite.

Fonds Catégorie Étape BMO^{MD}

Choisissez simplement la date cible qui vous convient. Les fonds, qui investissent dans les fonds négociables en bourse, sont gérés de façon à procurer une croissance les premières années, puis à devenir graduellement plus prudents à mesure que la date cible approche. Songez à en ajouter un à votre REER avant la date limite du 29 février.

Appelez au 1-800-665-7700 ou visitez bmo.com/pourinvestir.

BMO  Fonds d'investissement™
Ça a du sens. Profitez.™

Les fonds d'investissement BMO sont offerts par BMO Investissements Inc., un cabinet de services financiers et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal. Les fonds d'investissement peuvent comporter des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et des dépenses. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds d'investissement ne sont ni assurés ni couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada, la Régie de l'assurance-dépôts du Québec ou par un autre assureur gouvernemental. La valeur des fonds d'investissement fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. ^{MD}Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

CONFLIT HAMPSTEAD-MONTRÉAL

« Chicane de clôture » autour d'un immeuble de 16 étages

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Une véritable « chicane de clôture » autour de la construction d'un immeuble de 16 étages oppose Montréal à Hampstead. L'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (CDN-NDG) menace de rabattre la circulation de transit vers la ville défusionnée si elle va de l'avant avec son projet de luxueuse tour de condos.

Des avantages pour Hampstead

Pour Hampstead, le projet de conversion de l'ancienne caserne MacDonald n'a que des avantages: la municipalité prévoit toucher de 4 à 5 millions de dollars pour la vente du lot et percevoir environ 360 000\$ de plus en taxes municipales chaque année, « la plus belle occasion de développement depuis les années 60 ». Et tout ça alors que l'implantation de la tour de 100 à 250 logements aux limites de la ville défusionnée ne devrait entraîner

presque aucun désagrément aux Hampsteaders.

Pour CDN-NDG, le projet n'annonce que des inconvénients. Plusieurs maisons de Snowden seront désormais privées de soleil tandis que de 100 à 150 voitures supplémentaires emprunteront ses rues quotidiennement.

Un vieux conflit

Le conflit entre Montréal et Hampstead ne date pas

pour qu'il y érige une tour de luxueux condos. Selon une consultation menée récemment en ligne, les logements se vendront de 250 000\$ à 1,5 million.

Un modèle de transparence

Hampstead assure avoir été un modèle de transparence pendant le processus. Le maire Bill Steinberg a assuré à ses citoyens que cette tour de 16 étages sera

périphérie, un endroit où les voitures quittent la ville ». Le document recommande d'ailleurs d'aménager l'entrée du stationnement sur l'avenue MacDonald, qui sépare Hampstead de CDN-NDG, pour s'assurer que les voitures circulent sur le réseau routier de Montréal.

Le rapport ajoute que l'ombrage entraîné par la présence de la tour de 16 étages sera « minimal » à Hampstead.

L'arrondissement de CDN-NDG digère mal de ne pas avoir été consulté et demande que la municipalité se contente d'un projet plus modeste. Hampstead estime qu'il n'avait pas à le faire puisque le projet se trouve sur son territoire.

d'hier. En avril 2007, la métropole a décidé de fermer la caserne MacDonald, une décision vivement contestée par la ville défusionnée. Incapables de faire casser la décision, ses élus ont décidé d'en tirer parti en revendant le terrain à un promoteur

la seule à voir le jour et que le projet n'aura aucun impact sur leur qualité de vie. Un rapport commandé par la municipalité précise que « la circulation supplémentaire générée par la tour n'aura pas d'impact à Hampstead puisqu'elle est située en

En effet, les plans soumis à la population permettent de constater que ce seront plutôt les résidences du côté mont-réalais qui seront privées de soleil.

L'arrondissement de CDN-NDG digère mal de ne pas avoir été consulté et

demande que la municipalité se contente d'un projet plus modeste. Hampstead estime qu'il n'avait pas à le faire puisque le projet se trouve sur son territoire. L'administration du maire Steinberg souligne également que l'avenue MacDonald, où le projet doit voir le jour, compte déjà plusieurs bâtiments de 8 à 16 étages. Ceux-ci sont toutefois situés dans une autre ville, Côte-Saint-Luc.

Des actions en vue

L'arrondissement montréalais ne s'avoue pas vaincu pour autant et prévient que la Ville d'Hampstead se trompe si elle croit que le projet n'aura pas d'impact sur son territoire. « On n'a pas le droit d'intervenir pour arrêter le projet, mais si on voit qu'il a des impacts sur nos résidents, on va s'assurer d'agir pour calmer la circulation », lance Michael Applebaum, qui porte à la fois la casquette de maire de l'arrondissement de CDN-NDG et celle de numéro deux de la Ville de Montréal.

Le conseiller Marvin Rotrand confirme avoir demandé un nouveau plan de circulation pour contrer l'afflux de voitures que risquerait d'entraîner le projet. Seul hic, l'élu dit ne pas vouloir pénaliser les citoyens de l'avenue MacDonald, dont la moitié sont des résidents de CDN-NDG.

ACTUALITÉS

MORT DE QUILEM REGISTRE

Deux agents du SPVM suspendus

DAPHNÉ CAMERON

Le Comité de déontologie policière vient d'ordonner la suspension sans salaire d'un agent du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) durant 20 jours pour usage «abusif» du pistolet électrique (de type Taser) sur Quilem Registre, un homme de 38 ans qui est mort quelques jours après l'intervention policière. Son partenaire a aussi écopé d'une sanction de cinq jours sans salaire pour avoir omis de freiner son collègue dans l'utilisation excessive de l'arme.

L'affaire remonte au 14 octobre 2007. Ce soir-là, les patrouilleurs Yannick Bordeleau et Steve Thibert interceptent M. Registre au volant de son véhicule après qu'il eut négligé de respecter un stop. Lorsque l'un des policiers s'approche du véhicule, M. Registre part en trombe et accroche deux voitures avant d'en heurter une autre de plein fouet.

Selon ce que l'agent Bordeleau a inscrit dans son rapport d'événement, M. Registre est hystérique et agité après l'accident. Il tente de lui donner des coups de pied et de le frapper. M. Thibert, qui est en retrait, suggère à son collègue d'utiliser le pistolet électrique. L'agent Bordeleau sort alors le pistolet et demande à M. Registre de «sortir ses mains». M. Registre refuse d'obtempérer. En 53 secondes, six décharges électriques de 50 000 volts lui sont administrées.

M. Registre est mort le 18 octobre à l'hôpital du Sacré-Cœur, où il a été admis après les faits. L'autopsie révélera qu'il y avait des traces d'alcool et de cocaïne dans son sang. Le rapport d'investigation du coroner a conclu que dans un «contexte



PHOTO JORDAN VERLAGE, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

En 53 secondes, Quilem Registre a reçu six décharges de pistolet électrique de 50 000 volts chacune.

d'agitation et d'intoxication, le fait qu'il ait reçu plusieurs décharges électriques a possiblement contribué à son décès».

Décharges inutiles

«Le Comité a jugé que le premier déploiement à l'endroit de M. Registre du dispositif à impulsion était justifié, mais les deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième déploiements ont constitué l'utilisation

d'une force plus grande que nécessaire dans les circonstances», écrit le président Richard W. Iuticone dans sa décision rendue publique hier.

«En ce qui concerne l'agent Thibert, le Comité a jugé dérogatoire son inaction et son omission d'intervenir pour prévenir l'agent Bordeleau de cesser l'utilisation abusive du dispositif à impulsion et de le rejoindre pour contrôler

M. Registre au sol», ajoute-t-il.

Au moment des faits, l'agent Bordeleau avait 11 ans de service à la police de Montréal.

C'est seulement la deuxième fois que le Comité de déontologie policière se penche sur l'utilisation du pistolet électrique. La première décision concerne un événement survenu en 2004 sur le territoire autochtone de Chisasibi, à la Baie-James. Deux policiers de la Chisasibi

Cree Nation Police ont été critiqués pour avoir utilisé le pistolet sur un homme étendu sur un sofa afin de procéder à son arrestation. Cette décision est cependant en révision judiciaire devant la Cour supérieure, en attendant d'être plaidée sur le fond.

Le Service de police de la Ville de Montréal n'a pas rappelé *La Presse* pour indiquer si l'affaire serait portée en appel.

Peine augmentée pour un videur trop brutal

CHRISTIANE DESJARDINS

En durcissant la peine d'un videur de bar qui a gravement blessé un client au visage, la Cour d'appel veut dissuader ceux qui exercent le même métier d'abuser de leur pouvoir.

Marc Dagenais, gaillard de six pieds cinq pouces, a été condamné à 90 jours de prison à purger de façon discontinue l'été dernier, après avoir été déclaré coupable de voies de fait graves à l'endroit d'un client. La Cour d'appel vient de hausser sa peine à 12 mois de prison ferme.

L'événement pour lequel M. Dagenais a été reconnu coupable s'est produit le soir du 25 mars 2009 au Faucon Bleu, bar de danseuses nues de Maple Grove, dans la région de Valleyfield. Ayoub Zanfi, homme au début de la vingtaine, et un ami y ont consommé de l'alcool et de la cocaïne achetée sur place. À un certain moment, l'ami a fait danser une femme. Au moment de payer, il lui manquait 5\$. Il a tenté d'obtenir les 5\$ de M. Zanfi, mais ce dernier a refusé. La danseuse

est allée se plaindre au portier, Marc Dagenais, qui est intervenu auprès des deux hommes. Ces derniers étaient très éméchés.

Le portier a évincé l'ami qui ne pouvait payer, et est revenu dans le bar pour réclamer, de façon non équivoque, les 5\$ à M. Zanfi. Mais les choses ont vite dégénéré et M. Dagenais a asséné plusieurs coups au visage de M. Zanfi avant de le lancer, inconscient, à l'extérieur. Alors que la victime gisait par terre, M. Dagenais a pris 5\$ dans ses poches.

Multiples blessures

M. Zanfi a subi une double fracture du nez et six autres fractures du visage qui ont nécessité l'installation de plaques de métal dans les joues et le front. Il garde des séquelles psychologiques et physiques. Un de ses yeux est légèrement tombant, il a subi une perte de vision partielle, son nez a été déplacé et il a des cicatrices.

Au moment de rendre sentence, en juillet dernier, le juge de la Cour du Québec Michel Mercier avait tenu compte de plusieurs facteurs,

dont le fait que M. Dagenais, père de famille, avait décidé de réorienter sa carrière dans le commerce des portes et fenêtres.

Les juges Pierre J. Dalphond, Benoît Morin et Jacques A. Léger, de la Cour d'appel, estiment néanmoins que la peine était déraisonnable, d'autant plus que M. Dagenais avait été condamné deux fois auparavant, en 2007 et 2008, pour des actes de violence commis contre des clients du bar où il travaillait. La Cour impose 12 mois de prison, «la peine la plus clémente possible», et maintient la probation, de même que les 140 heures de travaux communautaires que le juge Mercier avait ordonnées.

Maîtrisez l'hiver avec l'option 4MATIC^{MC} sans frais.

4MATIC^{MC} est un système de traction intégrale permanente. Maintenant, vous pouvez affronter l'hiver avec style grâce à notre système 4MATIC^{MC} primé, offert sans frais supplémentaires² sur une vaste gamme de modèles.



CONTRÔLE 4MATIC pour un meilleur contrôle, quelles que soient les conditions.

4Matic.ca

PRIX TOTAL¹ DE LA GLK 350 4MATIC^{MC} 2012 : 46 015 \$**

FINANCEMENT À L'ACHAT	Taux à la location	PAIEMENTS MENSUELS
1,9 %*	3,9 %*	428 \$*
TERME DE 60 MOIS	BAIL DE 39 MOIS	VERSEMENT INITIAL 7 264 \$**

¹ Taxes en sus.PRIX TOTAL¹ DE LA BERLINE C 250 4MATIC^{MC} 2012 : 45 650 \$**

FINANCEMENT À L'ACHAT	Taux à la location	PAIEMENTS MENSUELS
1,9 %*	3,9 %*	498 \$*
TERME DE 60 MOIS	BAIL DE 39 MOIS	VERSEMENT INITIAL 3 330 \$**

¹ Taxes en sus.

Mercedes-Benz

Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, boul. Décarie
Montréal
514 344-7678

Laval
Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest
Laval
450 681-2500

Rive-Sud
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, boul. Taschereau
Greenfield Park
450 672-2720

West Island
Mercedes-Benz West Island
4525, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
514 620-5900

Boucherville
Duval Mercedes-Benz
1530, rue Ampère
Boucherville
450 449-0222

Blainville
Mercedes-Benz Blainville
10000, chemin du Plein Air
Mirabel (Blainville)
450 435-1313

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2012. Véhicules illustrés : berline C 350 2012 et GLK 350 4MATIC^{MC} 2012. PDSF national : 49 000 \$/43 800 \$**. Le prix total de 45 650 \$/46 015 \$ et le versement initial incluent les frais de transport et de préparation de 2 045 \$, les frais du RDPRM de 54,49 \$, la taxe sur le climatiseur de 100 \$ et les droits sur les pneus de 15 \$. * Offres de location et de financement basées sur les nouveaux modèles C 250 4MATIC^{MC} et GLK 350 4MATIC^{MC} 2012 et proposées uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Exemple basé sur une location de 498 \$/428 \$ par mois pendant 39/39 mois. Versement initial ou reprise équivalente de 3 330 \$/7 264 \$ plus dépôt de sécurité de 500 \$/500 \$ et taxes applicables dus à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 43 435 \$/43 800 \$. Taux annuel de 3,9 %. Obligation totale : 23 255 \$/24 407 \$. Kilométrage limité à 18 000 km par an (0,20 \$/km supplémentaire). Exemple de financement basé sur un terme de 60 mois au taux annuel de 1,9 %/1,9 % et un PDSF de 43 435 \$/43 800 \$. Le paiement mensuel est de 651 \$/651 \$ (avant taxes) avec un versement initial de 6 214 \$/6 594 \$ ou une reprise équivalente. Le coût de l'emprunt est de 1 826 \$/1 825 \$ pour une obligation totale de 45 276 \$/45 585 \$. Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance en sus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis et ne peuvent être jumelées à d'autres offres. Voyez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé pour les détails ou communiquez avec le Service à la clientèle de Mercedes-Benz au 1 800 387-0100. ² 4MATIC^{MC} : valeur de 2 200 \$. L'offre se termine le 29 février 2012.



AIR CANADA

Célébrez notre anniversaire.
Profitez de nos soldes emballants.



Pour entamer notre 75^e anniversaire du bon pied, nous vous offrons notre monde en solde.

Réservez d'ici le 16 février 2012 sur aircanada.com, en nous appelant au 1 888 247-2262 ou encore, en communiquant avec votre agent de voyages.

CANADA : exemples de prix ALLER SIMPLE au départ de Montréal. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 16 décembre 2012, à moins d'avis contraire.

HALIFAX
8 FÉVR. - 16 DÉC. 2012

À PARTIR DE 129 \$
+ 77 \$ TAXES/FRAIS/SUPPLÉMENTS

206 \$

CALGARY
8 FÉVR. - 16 DÉC. 2012

À PARTIR DE 199 \$
+ 93 \$ TAXES/FRAIS/SUPPLÉMENTS

292 \$

VANCOUVER
8 FÉVR. - 16 DÉC. 2012

À PARTIR DE 219 \$
+ 96 \$ TAXES/FRAIS/SUPPLÉMENTS

315 \$

BALTIMORE
8 FÉVR. - 16 DÉC. 2012

À PARTIR DE 220 \$
+ 100 \$ TAXES/FRAIS/SUPPLÉMENTS

320 \$

RALEIGH-DURHAM
8 FÉVR. - 16 DÉC. 2012

À PARTIR DE 230 \$
+ 100 \$ TAXES/FRAIS/SUPPLÉMENTS

330 \$

DENVER
8 MARS - 28 AVRIL 2012

À PARTIR DE 254 \$
+ 97 \$ TAXES/FRAIS/SUPPLÉMENTS

351 \$

ÉTATS-UNIS : exemples de prix ALLER SIMPLE au départ de Montréal. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 16 décembre 2012, à moins d'avis contraire.

SOLEIL : exemples de prix ALLER SIMPLE au départ de Montréal. Les voyages doivent être effectués durant les périodes indiquées ci-dessous.

BERMUDES
8 FÉVR. - 28 AVRIL 2012

À PARTIR DE 109 \$
+ 83 \$ TAXES/FRAIS/SUPPLÉMENTS

192 \$

NASSAU
8 FÉVR. - 7 MARS 2012

À PARTIR DE 169 \$
+ 79 \$ TAXES/FRAIS/SUPPLÉMENTS

248 \$

CANCÚN
8 - 29 FÉVR. 2012

À PARTIR DE 219 \$
+ 103 \$ TAXES/FRAIS/SUPPLÉMENTS

322 \$

LONDRES
8 FÉVR. - 1^{er} AVRIL 2012
26 OCT. - 16 DÉC. 2012

À PARTIR DE 244 \$
+ 643 \$ TAXES/FRAIS/SUPPLÉMENTS

887 \$

SANTIAGO
8 FÉVR. - 31 MARS 2012

À PARTIR DE 529 \$
+ 685 \$ TAXES/FRAIS/SUPPLÉMENTS

1214 \$

HONG KONG
8 FÉVR. - 24 MAI 2012
14 AOÛT - 30 NOV. 2012

À PARTIR DE 936 \$
+ 348 \$ TAXES/FRAIS/SUPPLÉMENTS

1284 \$



Nommée meilleur transporteur aérien international en Amérique du Nord

aircanada.com

Service aux personnes malentendantes (ATS): 1-800-361-8071. Les prix indiqués incluent maintenant les taxes, frais et suppléments et concernent les vols sans escale. Là où Air Canada n'exploite pas de vols sans escale, le prix total peut varier selon l'itinéraire. Certaines destinations peuvent nécessiter des correspondances; dans ces cas-là, le prix total peut être différent ou plus élevé en raison de la variabilité des taxes, frais et autres suppléments. Des frais s'appliquent au premier bagage enregistré pour les destinations américaines. Des frais peuvent s'appliquer au deuxième bagage enregistré pour certaines destinations. Les billets doivent être achetés au plus tard le 16 février 2012. Les billets sont non remboursables. Pour certaines destinations internationales, des frais d'annulation de 200 \$ ou de 300 \$ peuvent s'appliquer. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Les tarifs peuvent différer selon le trajet, les taxes applicables, les fluctuations des taux de change et les dates de départ et de retour. L'achat à l'avance peut être requis. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada ou des transporteurs aériens Air Canada ExpressSM (Jazz Aviation LP, Central Mountain Air, Sky Regional Airlines Inc, Air Georgian ou Exploits Valley Air Services Ltd.). Destinations canadiennes: les voyages doivent prendre fin au plus tard le 16 décembre 2012, à moins d'avis contraire. Des restrictions quant aux heures et aux jours peuvent s'appliquer. Destinations américaines: les voyages doivent prendre fin au plus tard le 16 décembre 2012, à moins d'avis contraire. L'achat 14 jours à l'avance peut être requis. Des restrictions quant aux heures et aux jours peuvent s'appliquer. Les vols peuvent également être assurés par des appareils de United Airlines, membre du réseau Star AllianceSM, ou des transporteurs aériens United Express (SkyWest Airlines, Chautauqua Airlines, Shuttle America, Trans States Airlines, GoJet Airlines ou Mesa Airlines), Continental Airlines ou Continental Express (ExpressJet). Destinations soleil: les voyages doivent être effectués durant les périodes indiquées ci-dessus. L'achat 7 jours à l'avance peut être requis. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. Des restrictions quant aux jours peuvent s'appliquer. Destinations internationales: dernières dates de départ telles qu'indiquées ci-dessus. L'achat à l'avance peut être requis. Un séjour minimal ou maximal peut être requis. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. SMAir Canada Express est une marque de commerce d'Air Canada. SMStar Alliance est une marque déposée d'Air Canada au Canada.

ACTUALITÉS

TRAGÉDIE ROUTIÈRE EN ONTARIO

Trois « miraculés » toujours vivants

ALLISON JONES
LA PRESSE CANADIENNE

HAMPSTEAD, ONTARIO — Les autorités éprouvent de la difficulté à joindre les proches des victimes du tragique accident de la route qui a tué au moins 11 personnes lundi au début de la soirée, dans le sud-ouest de l'Ontario.

Parmi les victimes se trouvent 10 travailleurs migrants. Certains ont de la famille au Canada, mais d'autres n'ont des proches qu'au Pérou.

En raison des difficultés qu'éprouvent les autorités à prendre contact avec les familles, la quantité d'informations sur l'accident est limitée. Ainsi, l'identité de la plupart des victimes n'a pas encore été dévoilée, si ce n'est celle, selon le *Globe and Mail*, d'un travailleur péruvien de 48 ans, Enrique Arturo Arenaza León. Le décès a été confirmé hier matin par le consul général du Pérou à Toronto. M. León était au Canada depuis 26 mois.

Un policier qui a été dépêché sur la scène de l'accident, à Hampstead, a expliqué hier que la survie de 3 des 10 occupants de la fourgonnette relevait du miracle. Il a ajouté que cinq victimes avaient déjà péri au moment de l'arrivée des services d'urgence. Les autres seraient mortes pendant que les ambulanciers tentaient de les ranimer.

Selon le policier Kees Wijnands, les trois « miraculés » sont grièvement blessés mais toujours en vie. L'un d'entre eux a été admis dans un hôpital de Hamilton, les deux autres sont dans un hôpital de Stratford.



PHOTO DAVE CHIDLEY, LA PRESSE CANADIENNE

La police aurait indiqué à la société propriétaire du camion à plateforme que le conducteur de la fourgonnette avait omis de faire un arrêt obligatoire avant d'être percuté. Cinq victimes avaient déjà péri au moment de l'arrivée des services d'urgence.

La police aurait indiqué à la société propriétaire du camion à plateforme que le conducteur de la fourgonnette avait omis de faire un arrêt obligatoire avant d'être percuté.

Une femme qui réside près du lieu de l'accident a affirmé que son mari était immédiatement sorti pour porter assistance aux victimes, mais qu'il

n'avait rien pu faire parce que plusieurs étaient déjà mortes. Il aurait tenté d'aider un survivant toujours conscient, mais la communication était difficile parce que celui-ci ne parlait pas anglais, a expliqué la femme.

Il s'agit du pire accident de la route au Canada depuis la tragédie des Éboulements,

dans Charlevoix, en 1997. Quarante-trois personnes ont péri lorsque leur autocar est sorti de la route et a plongé dans un ravin dans une côte particulièrement difficile. Il s'agit de la pire tragédie routière de l'histoire canadienne.

Par ailleurs, un syndicat représentant des ouvriers

agricoles affirme que cet accident soulève des questions quant aux conditions de travail des travailleurs migrants. Selon Stan Raper, de l'Alliance des travailleurs agricoles, ces employés travaillent souvent de très longues heures consécutives. La fatigue peut les rendre vulnérables à de tels accidents, a-t-il avancé.

EN BREF

LAVAL

Un courtier immobilier accusé d'agression sexuelle

Un courtier immobilier a récemment été accusé d'agression sexuelle à l'endroit d'une femme qu'il a rencontrée dans le cadre de son travail, à Laval. André Diotte, courtier immobilier de Re/Max travaillant surtout à Terrebonne, dans la couronne nord, aurait utilisé la force pour obliger une femme de Laval à avoir une relation sexuelle avec lui, le 1^{er} décembre dernier. Il l'aurait notamment saisie par les poignets pour la maîtriser. Elle n'aurait cependant pas été blessée. La femme, chez qui il se serait présenté dans le cadre de son travail, a par la suite porté plainte à la police de Laval. Après enquête, la police a arrêté l'homme de 39 ans, qui a aussitôt comparu au palais de justice de Laval avant d'être relâché sous diverses conditions en attente de son procès. Il retournera en cour le 17 avril. La police de Laval cherche à savoir s'il aurait pu faire d'autres victimes. On estime qu'il aurait pu avoir plusieurs occasions de passer à l'acte en employant la méthode qu'il aurait utilisée le 1^{er} décembre. Il pourrait s'agir d'agressions complètes ou d'attouchements.

- David Santerre



PHOTO POLICE DE LAVAL

CLUB MOOMBA

Des entreprises proches de la mafia font l'entretien

Nouvelle tuile pour le club Moomba de Laval, menacé de fermeture en raison d'une série d'événements violents: la police a récemment découvert que la mafia italienne avait ses entrées dans le très huppé établissement, grâce à des entreprises d'entretien ménager liées au crime organisé qui pouvaient « garder un œil » sur les opérations. En novembre, les policiers lavallois ont découvert que les deux dernières entreprises responsables de l'entretien au Moomba étaient liées à la mafia italienne de Montréal. « Ce n'est pas fréquent. Habituellement, c'est parce qu'ils veulent garder un œil sur ce qui se passe, lorsqu'ils placent des gens aussi proches du crime organisé italien », a souligné hier l'enquêtrice Sylvie Savard, spécialiste de la mafia à la police de Laval, devant la Régie des alcools. Un des propriétaires du club, Peter Mammias, a assuré hier qu'il a mis fin au contrat avec Twister dès que la Régie l'a avisé du problème par écrit, en décembre.

- Vincent Larouche

FRAUDE FISCALE

Actionnaires de BT Céramique: la Couronne déboutée en appel

La Couronne vient d'être déboutée en appel dans le dossier de deux actionnaires de BT Céramique, entreprise qui s'est retrouvée au cœur d'un stratagème de fraude fiscale et de l'enquête de la GRC sur des soupçons de corruption à l'Agence du revenu du Canada. Les procureurs fédéraux souhaitent poursuivre les deux actionnaires pour des infractions fiscales, sans que leurs avocats aient le droit de questionner les témoins au sujet d'un informateur de police ayant fourni des renseignements sur BT Céramique.

- Vincent Larouche

VOTRE GAMME DE VOLVO XC À TRACTION INTÉGRALE 2012
XCELLENTE COUVERTURE

GAMME DE VOLVO XC À TRACTION INTÉGRALE 2012



TAUX DE FINANCEMENT ANNUEL À PARTIR DE 0% JUSQU'À 60 MOIS

PLUS JUSQU'À 5 ANS OU 80 000 KM

PLAN D'ENTRETIEN + GARANTIE + ASSISTANCE ROUTIÈRE + PIÈCES D'USURE

UPTOWN VOLVO 4900, rue Paré, Montréal (514) 737-6666

VOLVO ST. HYACINTHE 855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe (450) 771-2305

VOLVO DE BROSSARD 9405, boul. Taschereau Brossard (450) 659-6688

VOLVO LAVAL 2350, boul. Chomedey Laval (450) 682-3336

FRANKE VOLVO 180, rue Principale Sainte-Agathe (819) 326-4775

VOLVO POINTE CLAIRE 15 Auto Plaza, Pointe-Claire (514) 630-3666

JOHN SCOTTI AUTO LTÉE 4315, boul. Métropolitain Est Saint-Léonard (514) 725-9394

*Offres à durée limitée par l'entremise des concessionnaires Volvo participants aux acheteurs au détail admissibles seulement, sous réserve de l'approbation de crédit. Exemples de financement annuel sur le XC90 3.2 à traction intégrale 2012/XC70 3.2 à traction intégrale 2012/XC60 2012 3.2. Le prix de vente est de 51 469 \$/46 564 \$/42 584 \$ [incluant 1 895 \$ de frais de transport et d'inspection prélivraison, l'inscription au RDPRM de 75 \$, 499 \$ frais d'administration et 100 \$ de taxes sur l'air climatisé (le cas échéant)] à un taux de financement annuel de 0%/0,9%/0,9% pour une mensualité de 857,82 \$/793,95 \$/725,75 \$ pendant 60 mois. Le coût d'emprunt est de 0 \$/1 073 \$/980,83 \$ pour une obligation totale de 51 469 \$/47 637 \$/43 544,83 \$ incluant l'acompte. Un acompte de 0 \$ ou une valeur de reprise équivalente peut être nécessaire. Les taxes, frais d'immatriculation, frais d'assurance et frais d'enregistrement applicables en sus. Les mensualités et les dépôts de garantie peuvent varier selon le choix d'équipements additionnels. La Protection Sans Tracas Volvo est offerte à l'achat ou au financement d'un nouveau véhicule Volvo 2012 uniquement. La garantie sans souci de Volvo couvre les pièces et la main-d'œuvre des réparations approuvées pendant 5 ans à compter de la date d'achat d'origine ou jusqu'à 80 000 km (selon la première éventualité). La garantie ne couvre pas, sans toutefois s'y limiter: les dommages au véhicule découlant d'un entretien inadéquat ou d'abus, les véhicules dont les dommages sont très importants ou qui sont déclarés perte totale par l'assureur, les conditions d'utilisation extrêmes nécessitant des services supplémentaires et les services demandés par le client qui ne font pas partie du manuel Informations sur les documents de garantie et d'entretien de Volvo. Consultez votre concessionnaire Volvo local ou visitez volvocars.ca pour en savoir plus, notamment pour obtenir une liste complète des éléments exclus et des articles couverts en vertu du programme de garantie sans souci de Volvo. Cette offre ne s'applique pas aux véhicules du parc automobile Volvo. Cette offre peut changer ou être annulée sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Prix 1^{er} choix sécurité de l'IIHS décerné uniquement au XC90 2012 et au XC60 2012. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre et peut devoir commander ou échanger le véhicule. Certaines conditions s'appliquent. Les offres peuvent varier selon la région. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. Les véhicules peuvent différer de l'illustration. ©2012 La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez toujours à boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocars.ca.

Percée montréalaise sur le diabète

MATHIEU PERREAULT

Des chercheurs montréalais ont élucidé un mécanisme fondamental du diabète. Leur découverte pourrait accélérer la création d'une nouvelle famille de médicaments.

Les spécialistes du centre de recherche du CHUM, qui ont publié leurs résultats la semaine dernière dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences*, ont identifié un récepteur situé à la surface du pancréas qui est activé en présence de glucose et

quand le taux de glucose augmente. Il capte aussi des acides gras et stimule les cellules responsables de la production d'insuline, une molécule qui élimine le glucose et les acides gras. Chez les diabétiques, la production d'insuline est insuffisante.

Les travaux de l'endocrinologue montréalais ont porté sur une lignée de souris mise au point à l'Université Harvard. Il s'attend maintenant à ce que les études de validation des nouveaux médicaments visant le récepteur GPR40 se servent



PHOTO JAMES ESTRIN, ARCHIVES THE NEW YORK TIMES

Chez les diabétiques, la production d'insuline est insuffisante. Certains doivent donc s'en injecter.

Les spécialistes du centre de recherche du CHUM ont identifié un récepteur situé à la surface du pancréas qui est activé en présence de glucose et stimule la sécrétion d'insuline.

stimule la sécrétion d'insuline. Deux sociétés pharmaceutiques testent actuellement des molécules visant ce récepteur.

«Le récepteur a été identifié en 2003», explique l'auteur principal de l'étude, l'endocrinologue Vincent Poirier, qui dirige la Chaire de recherche sur le diabète de Montréal et a travaillé avec des collègues israéliens et américains. «Nous tentons depuis de savoir comment il fonctionne.»

Le récepteur, dont le nom scientifique est GPR40, migre vers la surface du pancréas

de ses résultats pour mieux comprendre leur effet sur le corps humain et le diabète. Ces médicaments font actuellement l'objet d'une étude de phase 3, donc ils sont très près de la commercialisation.

«Je ne sais pas si c'est nous qui allons faire ça, dit M. Poirier. Mais il est certain que nous allons continuer à examiner ce qui se passe dans la cellule quand le récepteur est activé, les voies de signalisation et la chaîne d'événements entre la stimulation du récepteur et la sécrétion d'insuline.»

Taux de roulement alarmant des gestionnaires de la santé

SARA CHAMPAGNE

Le taux de roulement des gestionnaires cliniques dans le réseau de la santé continue d'inquiéter l'Association des gestionnaires des

établissements de santé et de services sociaux (AGESSS), qui sonne l'alarme. De 2005 à 2010, le taux de roulement a triplé. Il est ainsi passé de 3,85 % en 2005-2006 à 12,85 % en 2009-2010, selon

des données obtenues auprès du ministère de la Santé.

L'AGESSS s'inquiète aussi de l'augmentation du taux d'absentéisme, qui était historiquement plus bas que celui des syndiqués. Selon

les dernières données, ce taux atteint maintenant 5 %, à égalité avec celui des syndiqués. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer, dont l'augmentation du fardeau de tâches, les exigences grandissantes dans un contexte de rationalisation et une rémunération de moins en moins intéressante par rapport à celle des autres professionnels syndiqués.

Le directeur général de l'AGESSS, François Jean, ajoute que 3000 postes devront être pourvus d'ici à

2015. « Environ 80 % de nos gestionnaires travaillent sur le terrain, pour offrir un encadrement sur le plan clinique, c'est-à-dire à l'entretien sanitaire des hôpitaux ou dans les services alimentaires, etc. Il faut trouver des moyens d'attirer la relève dans un contexte où les conditions sont de moins en moins intéressantes. Et ce qu'il faut bien comprendre, c'est que les cadres intermédiaires sont responsables de gérer 260 000 salariés dans le réseau. »

Argent AIR MILES^{md}

arrive en mars 2012!



Préparez-vous à une nouvelle façon de vous récompenser instantanément chez Jean Coutu et chez d'autres commanditaires AIR MILES^{md} participants.



Jean Coutu



RONA
À venir au printemps 2012

RÉNO/DÉPÔT
À venir au printemps 2012

Pour en savoir plus et pour activer cette nouvelle fonction, visitez airmiles.ca/argent

À partir du mois de mars 2012, vous pourrez échanger les milles de récompense du solde Argent AIR MILES de votre compte d'adhérent AIR MILES. Vous obtiendrez une réduction de 10 \$ par tranche de 95 milles de récompense sur vos achats chez les commanditaires AIR MILES participants, jusqu'à concurrence de 200 \$ par jour. Vous devez d'abord activer votre compte d'adhérent pour fixer votre préférence de façon à attribuer à votre solde Argent la totalité ou une partie des milles de récompense que vous allez accumuler après activation. Visitez airmiles.ca/argent pour en savoir plus. Le solde Argent de votre compte d'adhérent doit être suffisamment alimenté pour permettre un échange de milles de récompense contre vos achats chez les commanditaires participants. Il est nécessaire de faire des achats pour accumuler des milles de récompense. Vous devez signaler au commanditaire que vous souhaitez échanger des milles de récompense et présenter votre carte d'adhérent au moment de l'achat. Toutes les récompenses offertes sont assujetties aux conditions générales du Programme de récompense AIR MILES et peuvent être modifiées ou retirées sans préavis. Visitez airmiles.ca pour en savoir plus. ^{md} Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et par Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.

POLITIQUE

COUPES AU BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL À OTTAWA

Fin des vérifications dans 18 agences fédérales

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Parcs Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et le Conseil national de la recherche font partie de la vingtaine d'agences fédérales qui cesseront de voir leurs livres contre-vérifiés par le vérificateur général. Le chien de garde du gouvernement souhaite cesser de mener les audits financiers dans ces organismes dans le cadre d'un plan de compressions, une décision qui pourrait les forcer à confier cette tâche au privé.

Le gouvernement Harper s'apprête à réduire ses dépenses de 5 % à 10 % dans son prochain budget, et le Bureau du vérificateur général s'impose lui aussi une cure minceur. Le chien de garde des fonds publics avait déjà annoncé des coupes de 8 % dans ses dépenses, l'automne dernier.

Le budget annuel du Bureau – 88 millions – sera réduit de 6,5 millions. Une soixantaine de postes seront éliminés, soit un dixième du personnel.

Le Bureau du vérificateur vient de dévoiler plus de détails sur l'impact qu'auront ces coupes sur ses activités. Si son projet obtient l'aval du gouvernement, il cessera de contre-vérifier les états financiers de 18 agences fédérales.

Parmi celles-ci figure le Conseil national de recherches, dont le budget est de 691 millions. On trouve aussi l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), dont les dépenses devraient s'élever à 744 millions en 2011-2012. Parcs Canada, dont les dépenses devraient

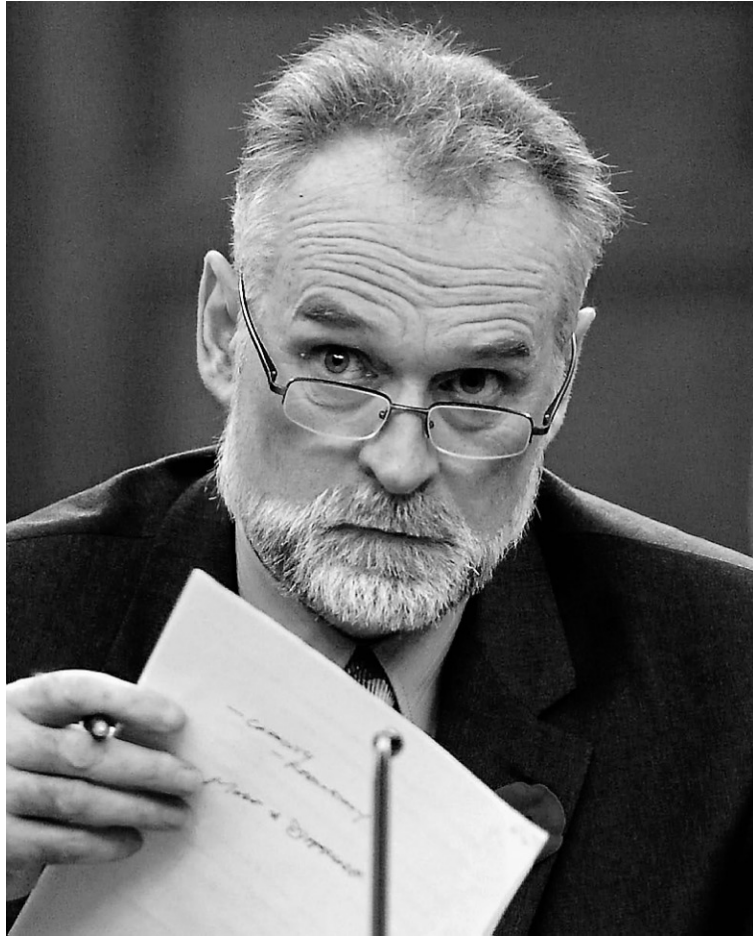


PHOTO SEAN KILPATRICK, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE
Le plan de compressions a été préparé avant l'entrée en fonction de Michael Ferguson, l'automne dernier.

atteindre 696 millions cette année, cesserait aussi de soumettre ses états financiers aux limiers du vérificateur.

La liste comprend aussi le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, le Conseil de recherches en sciences humaines ainsi que la Commission des champs de bataille nationaux.

nous poursuivrons les audits des états financiers.»

Le plan de compressions a été préparé avant l'entrée en fonction de M. Ferguson, l'automne dernier. Le Bureau du vérificateur général a demandé au gouvernement Harper d'adopter des changements législatifs afin de le dispenser de son obligation de scruter les livres de certaines agences.

Aux contribuables qui pourraient se préoccuper de l'utilisation rigoureuse des fonds publics dans ces agences, M. Ferguson fait valoir qu'il pourra toujours mener des enquêtes si nécessaire.

« Si nous sentons qu'une agence en particulier est à risque, nous pouvons mener un audit, a indiqué M. Ferguson la semaine dernière. Nous ne renoncerions pas à notre pouvoir de mener des audits, mais nous n'en mènerions pas chaque année.»

Contre la tendance

N'empêche, dit l'ancien président de la Caisse de dépôt et placement du Québec Richard Guay, ce projet va à l'encontre de la tendance qui est observée partout dans le monde. Règle générale, les gouvernements sont de plus en plus soucieux de montrer patte blanche.

« En gros, ils disent que ces 18 agences sont moins importantes, ils voient moins de risques, donc ils ne les vérifient plus, souligne M. Guay, aujourd'hui professeur de finance à l'UQAM. En principe, les risques se cachent justement dans des endroits qui ne sont pas vérifiés.»

Il s'imagine mal qu'une agence comme le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), par exemple, en vienne à présenter chaque année des états financiers non vérifiés. C'est pourquoi cet organisme, comme les autres, voudra sans doute confier ses livres à des sociétés de vérification privées.

Le Conseil national de recherches, lui, « demeure résolu à assurer annuellement la continuité de la vérification indépendante de ses états financiers », a indiqué son porte-parole, Charles Drouin.

« Peut-être que le vérificateur général économise, disons, 1 million pour ne pas vérifier les activités du BSIF, illustre-t-il. Le BSIF, lui, va certainement dépenser 3 millions dans le privé pour avoir un service similaire. Pour moi, c'est un pelletage de budget hors du Bureau du vérificateur général.»

Michael Ferguson fait valoir qu'il pourra toujours mener des enquêtes si nécessaire.

Ces dépenses additionnelles surviendraient au moment où tous les ministères fédéraux sont sur le point de se serrer la ceinture. Le gouvernement Harper s'apprête en effet à imposer des coupes de 5 % à 10 % dans son prochain budget.

Au bureau du ministre Tony Clement, président du Conseil du Trésor, on indique que le plan de compressions mis de l'avant par le vérificateur fera l'objet d'une étude au Parlement.

Le député Scott Brison, critique libéral en matière de finances, estime que les coupes budgétaires au Bureau du vérificateur ne peuvent que réduire la responsabilisation dans l'appareil gouvernemental. « Si le gouvernement est réellement déterminé à réduire les dépenses et à couper le gaspillage, a-t-il dit, il y a un argument pour augmenter les ressources du vérificateur général. »

TOUTE L'ÉLÉGANCE D'UNE GRANDE.



BUICK
RAVIVEZ
VOS SENS

VERANO,
LA NOUVELLE COMPACTE DE BUICK

Modèle CX 2012: Groupe insonorisation unique – Système QuietTuning[™], 10 sacs gonflables de série, freins ABS avec assistance au freinage évolué, système StabiliTrak[™] et traction asservie

LOCATION 48 MOIS

299\$ /mois

1995\$ de comptant

OU PROFITEZ DE

6 MOIS

SANS PAIEMENT

MENSUEL À L'ACHAT

Comprend le transport et la taxe de climatisation.

GM LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS
DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
160 000 KM ASSISTANCE ROUTIÈRE
TRANSPORT DE COURTOISIE

* SELON LA PRODUCE CROISSANTE. GARANTIE PROTEGE MOTOPROPULSEUR. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITEE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

offresbuick.ca

BUICK

L'Association des concessionnaires Buick du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs 2012 Verano (4PG69/1SB). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Prix à l'achat de 24 190\$. Paiements mensuels basés sur une location de 48 mois, à un taux de location de 3,9%. Sur approbation de crédit de la Financialix Corporation. Transport (1 495 \$) et taxe de climatisation (100 \$) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. Limite annuelle de 20 000 km; 0,16 \$ par kilomètre excédentaire. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Première mensualité exigible à la livraison. Aucun dépôt de sécurité requis. 2. L'offre s'applique au financement de véhicules neufs Buick Regal 2011; Chevrolet Cruze 2011; Chevrolet Cruze, Orlando et Sonic 2012; ainsi que Buick Verano et Regal 2012, sur approbation de crédit des services de financement TD. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers au Canada, du 6 janvier 2012 au 29 février 2012. Le premier paiement mensuel sera différé pour 180 jours et le contrat de financement sera prolongé en conséquence. Aucun intérêt ne court sur les montants impayés durant la période de différé. Après 180 jours, les intérêts commenceront à courir et l'acheteur remboursera le capital et les intérêts pendant la durée du contrat. Certaines conditions s'appliquent. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAQ Québec (excluant la région de Gatineau – Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**



POLITIQUE

ARMES À FEU

Un conservateur compare le registre au régime nazi



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Le député conservateur de Bruce-Grey-Owen Sound, Larry Miller, a été forcé de s'excuser après avoir comparé les propos tenus par l'ancien ministre libéral, Alan Rock, et la sénatrice Sharon Carstairs à ceux tenus sous l'Allemagne hitlérienne.

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Un député conservateur de l'Ontario a provoqué un tollé à la Chambre des communes, hier, en faisant un lien entre l'existence du registre des armes d'épaule et le régime nazi d'Adolf Hitler.

Le député Larry Miller a été contraint de s'excuser d'avoir fait une telle comparaison quelques heures plus tard, au moment où le gouvernement Harper annonçait qu'il imposait de nouveau la clôture des débats afin d'accélérer l'adoption du projet de loi visant à abolir le registre des armes d'épaule.

Le projet de loi controversé devrait donc franchir l'étape de la troisième lecture aux Communes d'ici quelques jours avant d'être expédié au Sénat, où les conservateurs détiennent également la majorité.

M. Miller a fait cette sortie durant le débat sur le projet de loi C-19 après avoir rappelé

certaines déclarations de l'ancien ministre de la Justice Allan Rock, qui a piloté la création du registre des armes à feu dans les années 90.

Selon M. Miller, Allan Rock aurait déclaré à l'époque qu'il « était arrivé à Ottawa avec la conviction que les seules personnes au Canada qui ont le droit d'avoir des armes à feu sont les policiers et les militaires ».

« Cela vous rappelle quelque chose? », a alors demandé M. Miller au sujet des propos de l'ancien ministre libéral. « Adolf Hitler, 1939 », a-t-il soutenu du même souffle.

M. Miller a ensuite poursuivi dans la même veine en citant l'ex-sénatrice libérale Sharon Carstairs, qui aurait affirmé que la création du registre constituait « le premier pas vers la "réingénierie sociale" des Canadiens ».

« Pouvez-vous croire cette affirmation? La réingénierie sociale des Canadiens! C'est ce qu'Adolf Hitler a essayé de

faire dans les années 30 », a-t-il déclaré, s'attirant du coup les foudres de députés présents aux Communes.

M. Miller, dont les propos se sont rapidement retrouvés sur le site YouTube, a présenté ses excuses après la période des questions.

« Plus tôt aujourd'hui, j'ai utilisé le nom d'Adolf Hitler. Même si les allusions au registre des armes à feu et ce qu'a fait cet être diabolique pour perpétrer ses crimes sont très claires, il était déplacé d'utiliser son nom à la Chambre et je m'excuse auprès de quiconque a été offusqué », a dit M. Miller.

Mais les libéraux ont jugé ces excuses insuffisantes. « Le député a dit qu'il regrettait d'avoir utilisé le nom d'Hitler, mais il a comparé nos anciens collègues à Adolf Hitler. Je demande qu'il s'excuse non pas d'avoir utilisé ce nom, mais d'avoir comparé mes collègues à Hitler. Il est inacceptable d'utiliser cela dans notre démocratie », a tonné le député libéral Denis Coderre.

Le chef intérimaire du Parti libéral, Bob Rae, cachait mal sa colère après la période de questions. « C'est abominable. Qu'est-ce qui arrive au débat canadien quand un député comme M. Miller dit une telle chose? Qu'est-ce que ça veut dire? Pourquoi est-ce qu'on pense que là, c'est acceptable ou c'est normal de dire que M^{me} Carstairs ou que M. Rock est comparable à Adolf Hitler? C'est inacceptable », a dit M. Rae.

Changement de cap sur la torture

Le ministre Vic Toews autorise le SCRS à utiliser des renseignements obtenus sous la contrainte

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) peut utiliser des informations obtenues sous la torture dans certaines circonstances, estime le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews.

Cette position, contenue dans une lettre envoyée par le ministre au directeur du SCRS en décembre dernier, a été dénoncée comme un changement de cap important et inquiétant du gouvernement Harper sur cette question. Les partis de l'opposition et des défenseurs des droits de la personne l'ont accusé d'ouvrir la voie à des abus graves qui pourraient même mettre en danger la vie de Canadiens à l'étranger. Ils le pressent de clarifier sa position.

« Dans des circonstances exceptionnelles où il existe une menace à la vie humaine ou à la sécurité publique, des impératifs opérationnels urgents peuvent pousser le

SCRS à [...] partager les renseignements les plus complets possible [...] avec les autorités compétentes, y compris les informations basées sur des renseignements fournis par des agences étrangères qui peuvent résulter de l'utilisation de la torture ou de mauvais traitements », peut-on lire en anglais dans la

« La torture est moralement répugnante. [...] Le Canada ne devrait pas encourager ceux qui commettent de tels actes. » — Jack Harris, critique du NPD en matière de justice

lettre adressée au directeur Richard Fadden, et que La Presse Canadienne a obtenue en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Le ministre précise par la suite que la décision d'utiliser ou non ces informations à des fins d'analyse et d'enquête doit être prise « conformément aux obligations légales canadiennes ».

Changement de ton

En 2009, le prédécesseur de Vic Toews, Peter Van Loan, avait affirmé: « S'il y a une quelconque indication qu'on a eu recours à la torture, l'information est mise de côté. C'est aussi simple que cela. »

Au parlement, hier, le ministre Toews s'en est tenu à une brève déclaration,

dans laquelle il a réitéré les propos tenus dans sa lettre. « Le Canada n'encourage pas la torture et ne pratique pas la torture. Le SCRS et ses employés sont soumis à la loi canadienne », a-t-il commencé par dire.

Mais le gouvernement Harper « s'attend à ce que le SCRS et les agences de sécurité fassent de la protection

de la vie et de la propriété sa première priorité », a-t-il ajouté.

Le ministre en a remis quelques secondes plus tard. « L'information obtenue sous la torture est toujours écartée, a-t-il dit. Mais le problème est: est-ce qu'elle peut être ignorée de manière sécuritaire si des vies et des biens canadiens sont en jeu? »

Pas fiable

Les partis de l'opposition ont été unanimes à condamner cette position. Selon eux, le Canada contrevient à ses obligations internationales à partir du moment où il se fie à des renseignements obtenus sous la torture, dont la fiabilité est plus que douteuse.

« La torture est moralement répugnante. Elle n'est pas fiable. Et le Canada ne devrait pas encourager ceux qui commettent de tels actes », a soutenu le critique du Nouveau Parti démocratique en matière de justice, Jack Harris.

Le chef intérimaire du Parti libéral, Bob Rae, a demandé au ministre de déposer sa directive à la Chambre des communes. « Et peut-il expliquer en quoi cette directive [...] est compatible avec les obligations canadiennes en vertu du droit international et la décision de la Cour suprême du Canada? », a-t-il réclamé.

Le ministre de la Sécurité publique a laissé son collègue de l'Immigration, Jason Kenney, répondre à sa place. Au bureau de M. Toews, on a indiqué que le gouvernement pourrait donner plus de détails sur sa position aujourd'hui.

Amnistie internationale a aussi dénoncé la nouvelle directive canadienne. « Il n'y a rien au monde qui justifie le recours à la torture. C'est illégal en toutes circonstances et c'est illégal en toutes circonstances d'accepter des aveux qui ont été obtenus sous la torture », a fait valoir la porte-parole Anne Sainte-Marie.



Message de la vice-première ministre et ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Au cœur de l'année scolaire, les Journées de la persévérance scolaire donnent aux parents et autres acteurs du développement régional, des groupes communautaires et des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux l'occasion d'insuffler une énergie nouvelle à leurs efforts de mobilisation pour favoriser la réussite éducative de nos jeunes.

Dans le cadre des célébrations entourant ces journées qui se tiendront cette année du 13 au 17 février, des activités sont d'ailleurs organisées un peu partout au Québec pour reconnaître les efforts des jeunes et stimuler leur goût de se dépasser et de persévérer. Ces activités seront également l'occasion de sensibiliser la population à l'importance de se mobiliser, de faire converger les actions et d'adapter celles-ci aux couleurs, à la réalité et aux besoins de chaque communauté.

Participons en grand nombre et affichons fièrement notre soutien envers les jeunes en portant le ruban vert et blanc, symbole des Journées de la persévérance scolaire!

Line Beauchamp

LINE BEAUCHAMP

L'AVENIR S'ÉCRIT À L'ÉCOLE. FAISONS TOUS NOS DEVOIRS.



www.mels.gouv.qc.ca

Québec



Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2012-29

Canada

Date limite pour le dépôt des interventions/observations : 21 février 2012. Le Conseil tiendra une audience à partir du 21 mars 2012 à 8 h 30, à l'administration centrale, 1, Promenade du Portage, Gatineau (Québec). Le Conseil entend étudier les demandes suivantes, sous réserve d'interventions, sans la comparution des parties :

- Société Radio-Canada – obtention d'une licence pour un service national de catégorie B spécialisé de langue française – L'ensemble du Canada
- 1637191 Alberta Ltd. – obtention de licences pour des services nationaux de catégorie B spécialisé de langue anglaise, Inside Movies, SUPERNATURAL TV et The Crime Network – L'ensemble du Canada
- Shaw Television Limited Partnership – acquisition d'un service national de catégorie A spécialisé de langue anglaise, Mystery et The Cave – L'ensemble du Canada
- Shaw Television Limited Partnership – obtention d'une licence pour un service régional de catégorie B spécialisé de langue anglaise – L'ensemble du Canada
- Teletatino Network Inc. – obtention de licences pour un service national de catégorie B spécialisé de langue anglaise et à caractère ethnique, The Canadian Sportsmen Channel et Eur-Asian Television Network – L'ensemble du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis de consultation CRTC 2012-29 sur le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS DE RAPPEL DE SÉCURITÉ

Toyo Tires procède à un rappel de sécurité du modèle de pneu suivant :

Marque, modèle	ToyoMD ExtensaMD A/S
Dimension (indice de charge/cote de vitesse)	P225/60R16 97T
Numéro d'identification du pneu	(TIN)73A6H2N3809 jusqu'à 73A6H2N4410

Veuillez vérifier si vous possédez l'un de ces pneus en lisant les inscriptions sur le flanc. Ces pneus ont été fabriqués en Géorgie aux États-Unis, et portent l'inscription « Made in U.S.A. ».

Une fissure dans la zone du talon à proximité de la jante peut apparaître sur certains de ces pneus. Si une fissure se forme sans qu'elle soit détectée, le pneu pourrait éclater, causer une perte de contrôle du véhicule et entraîner des blessures, et même la mort.

Les pneus rappelés seront remplacés sans frais, montage, équilibrage et taxes compris. La date butoir pour donner suite à ce rappel est le 31 mai 2012, par conséquent, veuillez ne pas tarder.

Si vous possédez un pneu rappelé, veuillez contacter votre détaillant ou le détaillant Toyo autorisé le plus proche au 877-682-8696 de 7 h à 16 h HNP.


Vous pouvez également consulter le site www.toyotires.ca pour de plus amples renseignements sur le rappel.

Aujourd'hui,
on cause pour
la cause.

Ensemble, prenons part à la journée Cause pour la cause de Bell. Pour chaque texto et chaque appel interurbain effectué aujourd'hui par un abonné de Bell*, 5¢ seront remis à des organismes canadiens œuvrant pour la santé mentale.

bell.ca/cause

 Offrez votre sourire à un ami.
[Facebook.com/bellcanadaFR](https://www.facebook.com/bellcanadaFR)

 Passez le mot sur Twitter
[retweet.cause.bell.ca](https://twitter.com/retweet.cause.bell.ca)

*Des frais d'interurbain et de données courants s'appliquent.



Michel Mpambara
Michel Mpambara
Humoriste

Stefie Shock
Stefie Shock
Auteur-compositeur-interprète

POLITIQUE

La CAQ dénonce les aires protégées

« Un show de boucane », selon Legault

PAUL JOURNET

QUÉBEC — La Coalition avenir Québec critique l'annonce faite par le premier ministre Jean Charest de protéger 20 % du territoire du Plan Nord. « Le gouvernement ne sait pas mettre les priorités à la bonne place », a soutenu hier matin le chef parlementaire du deuxième groupe de l'opposition, Gérard Deltell.

Le gouvernement libéral avait initialement promis de protéger 12 % du territoire, ce qu'avaient dénoncé plusieurs environnementalistes. Au terme d'une tournée de consultations, il a accepté d'augmenter à 20 % la proportion d'aires protégées au nord du 49^e parallèle. Cette fois, la mesure a été bien accueillie par les environnementalistes, malgré certaines réserves.

Mais selon M. Deltell, M. Charest aurait plutôt dû se préoccuper de problèmes plus pressants. « Actuellement, il y a des besoins immédiats. Il y a 160 personnes qui attendent une place en garderie à Havre-Saint-Pierre. Ça, c'est prioritaire, avant de penser à protéger des aires », a-t-il affirmé.

M. Deltell n'a pas indiqué quel pourcentage du territoire le gouvernement aurait dû protéger, ni de quelle façon cette mesure empêcherait le gouvernement de se préoccuper en même temps des problèmes sociaux. « J'ai fait le tour du Québec cet été. Je suis allé sur la Côte-Nord, à Chibougamau. [...] Les

gens ont besoin d'infrastructures sociales et on ne répond pas à leurs demandes », a-t-il ajouté.

Plus tard hier après-midi, François Legault a assuré ne pas s'opposer à la protection de 20 % du Nord. Mais il a néanmoins accusé M. Charest de parler d'environnement. Ce sujet n'est pas une priorité, dit M. Legault. Selon lui, le premier ministre devrait plutôt consacrer toutes ses énergies aux dossiers qui seraient plus importants.

« Oui, on doit protéger le territoire. Par contre, c'était encore une annonce, un gros spectacle, un gros show de boucane un dimanche après-midi de Jean Charest, alors qu'il y a plein de problèmes beaucoup plus urgents au niveau économique. Ce qu'on dit, c'est: est-ce qu'on peut pendant un certain temps se concentrer à relancer l'économie, à régler nos problèmes en économie et en santé? La tarte aux pommes, on est tous d'accord avec ça », a lancé M. Legault.

François Rebello, responsable des questions en environnement pour la CAQ, n'a pas commenté la protection de 20 % du Nord québécois. Dans les 20 propositions du plan d'action de la CAQ, aucune ne porte sur l'environnement.

« La position de la CAQ au départ, sur plusieurs sujets, c'était: "on verra". Dans le cas de l'environnement, leur position est claire. C'est: "on s'en fout" », a lancé le ministre du Développement durable, Pierre Arcand.

EN BREF

Alberta: deux policiers de la GRC blessés

Deux policiers de la GRC ont été blessés par des projectiles d'arme à feu hier après-midi en Alberta. Les agents procédaient à une perquisition dans une maison de campagne à Killam, à environ 160 kilomètres au sud-est d'Edmonton, lorsqu'ils ont été la cible de tirs. L'une des deux victimes a subi des blessures à la jambe, au bras et à

l'épaule tandis que son partenaire a reçu un projectile dans le dos. Ils ont tous deux été transportés en hélicoptère dans des hôpitaux de la capitale albertaine. La GRC refuse de dévoiler les détails sur leur état de santé. Une chasse à l'homme s'est ensuivie afin de retrouver un suspect armé. Certains médias locaux affirment qu'un deuxième suspect a été retrouvé mort tout près des lieux de la fusillade. La GRC ne confirme toutefois pas cette information. — Émilie Bilodeau

FORFAIT HÔTEL, PETIT-DÉJEUNER, SKI ET SPA AU CHÂTEAU BEAUVALLON MONT-TREMBLANT



CHÂTEAU
BEAUVALLON
MONT-TREMBLANT

ÉCONOMISEZ

36%

319\$

VALEUR DE 511\$

VISITE ET DÉGUSTATION AU VIGNOBLE RIVIÈRE DU CHÊNE



ÉCONOMISEZ

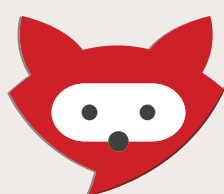
57%

49\$

VALEUR DE 114\$

RIVIÈRE DU CHÊNE

DÉCOUVREZ TOUTES NOS OFFRES DÈS MAINTENANT
SUR LERENARD.CA
QUANTITÉ ET DURÉE LIMITÉES



LE RENARD.CA
LE SITE DES ACHATS FUTÉS

EXCLUSIVITÉ DE
LA PRESSE
CA

Surclassement gratuit du cuir, du 3 février au 25 mars

Stressless
EKORNES

LES INNOVATEURS DU CONFORT^{MD}



SURCLASSEMENT
GRATUIT
DU CUIR*

À l'achat de tout canapé
ou fauteuil Stressless®
Des économies
jusqu'à 500 \$
par fauteuil.

* Voir votre représentant en
magasin pour tous les détails.

Rehaussez votre cuir. Rehaussez votre confort.



Le style de vie Stressless® combine confort, fonctionnalité et style. Venez nous voir dès aujourd'hui pour faire l'expérience de l'ultime confort de la gamme complète Stressless®. Du 3 février au 25 mars, à l'achat de tout canapé ou fauteuil Stressless®, obtenez un surclassement gratuitement en passant d'un cuir de base à un cuir de luxe. Voir votre représentant en magasin pour tous les détails.

Stressless® est fièrement endossé par l'Association américaine de chiropraxie.

galerie
DANOISE
MEUBLES
FURNITURE

info@galeriedanoise.com www.galeriedanoise.com
9080, boul. Cavendish • Saint-Laurent, Québec H4T 1Z8
514 334-2030

Sondage auprès de 808 internautes

Les Québécois prêts à payer pour lutter contre les changements climatiques

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Les Québécois veulent que leur gouvernement figure parmi les leaders pour la lutte aux changements climatiques. Pas moins de 80% d'entre eux souhaitent que le gouvernement provincial soit « parmi les leaders en Amérique du Nord et dans le monde dans la lutte aux changements climatiques ». C'est ce qui ressort d'un sondage dévoilé hier. Il a été

commandé à Léger Marketing par le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement.

Pour diminuer ses émissions, Québec devra renverser la hausse des émissions de gaz à effet de serre des transports

réduction: 20% sous le niveau de 1990 d'ici 2020.

L'importance de la voiture dans nos modes de vie est per-

La voiture dans nos modes de vie est perçue comme le principal frein à la lutte aux changements climatiques.

L'échantillon est de 808 internautes. S'il était probabiliste, sa marge d'erreur serait de 3,5%, 19 fois sur 20.

routiers, qui ont augmenté de 33% depuis 1990. C'est le principal obstacle pour qu'il atteigne son objectif total de

que comme le principal frein à la lutte aux changements climatiques. Plus de quatre répondants sur cinq l'accusent.

Certains consensus se dégagent sur la façon de financer les transports en commun. La taxe sur les véhicules à forte consommation est populaire. Pas moins de 83% des répondants se disent « totalement » ou « plutôt » en faveur. Ils sont aussi 70% en faveur d'une taxe sur les publicités automobiles. Les péages sur les ponts et autoroutes sont un peu moins populaires. Près de 60% des répondants y sont plutôt ou totalement favorables. La hausse des tarifs de transport en commun est la mesure la moins populaire, avec 21% d'appuis.

Qui est responsable d'agir pour contrer les changements climatiques ? Trois sondés sur quatre ont répondu que le gouvernement fédéral ou les entreprises étaient « grandement » responsables. Le gouvernement provincial obtient 67 % de réponses, devant les citoyens, avec 60%.



HONDA

Toujours première!



En 2011, la Civic a été la voiture la plus vendue au pays pour la 14^e année consécutive.

Civic 14
LA VOITURE LA PLUS VENDUE

Civic DX 2012

En location

198\$* 60 mois

Transport et préparation inclus

0\$ comptant

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

hondaquebec.ca

MONDE

Course à l'investiture du Parti républicain

Santorum surprend Romney



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Rick Santorum aurait-il réussi à ravir à Newt Gingrich le rôle de candidat « anti-Romney » numéro un? Serait-il même parvenu à remettre en question le statut de favori républicain de l'ancien gouverneur du Massachusetts?

Ces questions se posent à la suite des résultats de trois scrutins tenus hier dans le cadre de la course à l'investiture du Parti républicain pour l'élection présidentielle du 6 novembre.

L'ancien sénateur de Pennsylvanie, candidat préféré des conservateurs religieux, a renoué avec la victoire en remportant les caucus du Minnesota et la primaire du Missouri. Il avait déjà triomphé lors des caucus d'Iowa, première étape du marathon électoral dans lequel les prétendants républicains à la présidence sont engagés.

Au moment où on mettait sous presse, il était également à égalité avec Romney au Colorado, où avaient lieu des caucus.

Les victoires de Rick Santorum sont loin de signifier la fin de Mitt Romney, qui dispose toujours de moyens financiers et d'une équipe électorale supérieurs. D'autant plus que la primaire du Missouri n'avait qu'une valeur symbolique. Des caucus seront organisés le 17 mars dans cet État du Midwest pour décider comment ses 52 délégués seront distribués entre les candidats.

Mais Santorum aura réussi à freiner l'élan de l'ancien gouverneur du Massachusetts, qui avait remporté des victoires convaincantes en Floride



PHOTO ERIC MILLER, REUTERS

Rick Santorum, plus tôt en journée hier, au cours d'un discours, à Blaine. En enlevant la victoire dans au moins deux des trois scrutins hier, Santorum est parvenu à démontrer la tiédeur des électeurs républicains à l'égard de Mitt Romney.

et au Nevada après avoir été surpris par Gingrich en Caroline-du-Sud.

Santorum sera également parvenu à démontrer la tiédeur des électeurs républicains à l'égard de Romney.

« Le conservatisme est bien vivant au Missouri et au Minnesota », a déclaré le politicien de 54 ans lors d'un discours au Missouri.

Gingrich ne s'était pas qualifié pour la primaire du Missouri et n'a pas mené de campagne vigoureuse dans les autres États. Il se trouvait

d'ailleurs hier en Ohio, un des 11 États qui tiendront des scrutins à l'occasion du « super mardi » du 6 mars.

Au moment d'écrire ces lignes, Santorum avait obtenu 55% des suffrages au Missouri, contre 25% pour Romney et 12% pour Ron Paul.

Au Minnesota, Santorum avait récolté 46% des voix, contre 26% pour Paul, 16% pour Romney et 11% pour Gingrich.

Romney minimise la défaite

L'équipe de Mitt Romney avait tenté de minimiser les

scrutins d'hier soir avant l'annonce des résultats, pressentant la possibilité d'une défaite dans au moins un des États.

« Bien sûr, il n'est pas possible pour un candidat de finir en première place dans chacun des États – John McCain a perdu 19 États en 2008, et nous nous attendons à ce que nos adversaires récoltent quelques victoires aussi », a écrit Rich Beeson, le directeur politique de la campagne de Mitt Romney, dans une note transmise aux journalistes.

Le Colorado, le Minnesota mettaient en jeu un total de 76 délégués. Avant les scrutins d'hier soir, Mitt Romney avait obtenu 101 des 1144 délégués nécessaires pour remporter l'investiture républicaine, selon le décompte de l'Associated Press.

Newt Gingrich, vainqueur de la primaire de Caroline-du-Sud, en avait récolté 32, contre 17 pour Rick Santorum et 9 pour Ron Paul.

Le Maine, qui distribuera 24 délégués, tiendra samedi le prochain scrutin.

Obama a-t-il gagné le Super Bowl?



ALEXANDRE SIROIS
ANALYSE

Quelque 110 millions d'Américains ont vu les Giants de New York triompher dimanche lors du Super Bowl. Mais à entendre le discours des ténors du Parti républicain depuis, on croirait que la victoire la plus mémorable, ce jour-là, c'est Obama qui l'a remportée.

À les écouter, ce n'est pas le quart-arrière Eli Manning qui a réussi un tour de force. C'est Clint Eastwood qui a complété LA passe spectaculaire qui permettra au président démocrate de franchir la zone des buts le 6 novembre prochain.

Explications: l'acteur et réalisateur est apparu dans une pub de Chrysler. Le constructeur, rappelons-le, a profité du plan de sauvetage de la

Maison-Blanche. Plan décrié par les républicains.

Eastwood, donc, a expliqué d'un ton ferme et convaincant que le secteur de l'automobile a su se relever. Et que le pays tout entier saura s'inspirer de Detroit.

« Nous sommes à la mi-temps, Amérique. Et notre deuxième demie est sur le point de commencer », a-t-il proclamé de sa voix rauque, tel un vieux sage.

Là où ça fait mal

Hier, la vedette a nié avoir voulu produire une pub politique. Eastwood a néanmoins frappé là où ça fait mal. Pour les républicains.

Il a apporté de l'eau au moulin des Américains qui commencent, lentement mais sûrement, à voir le bout du tunnel.

Quarante-huit heures avant le Super Bowl, on apprenait que le taux de chômage aux États-Unis avait chuté à 8,3% en janvier. Son niveau le plus bas en trois ans.

Or, l'enjeu numéro un de la course à la Maison-Blanche sera l'état de l'économie.

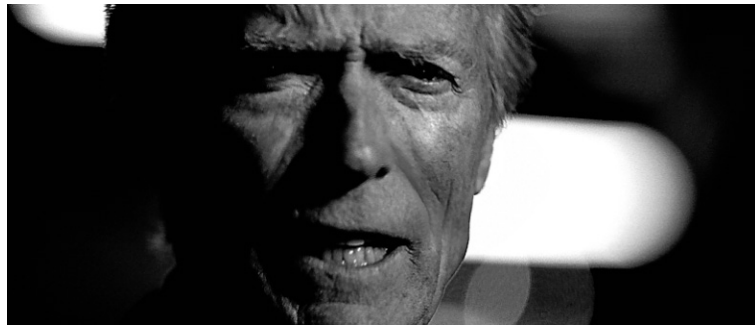


PHOTO REUTERS

Pendant le Super Bowl, Clint Eastwood est apparu dans une pub de Chrysler, qui a profité du plan de sauvetage de la Maison-Blanche, décrié par les républicains. Un coup dur pour ces derniers.

S'il continue de prendre du mieux, les républicains auront nettement plus de mal que prévu à vaincre Obama.

D'autant plus que leur prétendant numéro un, Mitt Romney, peine même à confondre les sceptiques au sein de son propre parti.

Au moment d'aller sous presse, hier, il avait perdu au Missouri et au Minnesota aux mains de Rick Santorum. Et les deux politiciens étaient à égalité au Colorado.

Cela ne l'empêchera pas nécessairement de gagner la

voteraient pour lui alors que 51% opteraient pour Obama.

Les résultats complets montrent de plus que l'ancien gouverneur du Massachusetts a un sérieux problème d'image. Notamment parce que 66% des personnes interrogées affirment qu'il ne paie pas assez d'impôts.

Les malheurs de Romney, tant sur le terrain hier que du côté des intentions de vote sur le plan national, signifient donc que la course se poursuivra potentiellement pendant plusieurs autres semaines. Que les attaques vicieuses entre les républicains qui font le bonheur des démocrates sont loin d'être terminées.

Et que Romney et ses rivaux devront encore investir temps et argent dans cette lutte. Les républicains devraient pourtant, à l'heure actuelle, fourbir leurs armes et remplir leurs coffres pour affronter Obama et triompher lors du Super Bowl de la politique américaine, dans neuf mois.

Voilà qui devrait préoccuper les ténors républicains beaucoup plus que la sortie de Clint Eastwood.

2,10%
CPG
1AN
minimum 5000\$
« Parce que vous méritez plus »
Le Groupe Rothenberg
Westmount • (514) 934-0586
Pointe-Claire • (514) 697-0035
Rive-Sud • 450-321-0001
Courtiers pour banques et fiducies
couverts par la SADC.
Les taux sont sujets à changement.
www.rothenberg.ca

Résultats des tirages du : 2012-02-07

2 3 7 V D

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2012

20 millionnaires

GRÂCE À LA

Loterie

Astro
Jour - Mois - Année - Signe
29 JUIN 96 VIERGE

Janco en boni Lots bonis : du 2 au 10 février 2012
01 05 09 11 15 25 26 29 39 42
45 49 53 59 61 63 65 66 67 68

Triplex 09 19
20 29 30

Quotidienne 851
4 4234 8948214

Extra

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Promotion

Cuisine, salle de bain

Une section spéciale à ne pas manquer dans les pages du cahier Maison

Ce samedi dans

LA PRESSE



La nouvelle 911. Identité Porsche.

Notre identité, c'est elle : la 911.

Un design incomparable, des technologies testées en course, et des émotions en série depuis 1963. La nouvelle 911 a été modifiée à 90 %. Pratiquement toutes les pièces ont été retravaillées. Une façon bien à nous d'être à la hauteur à la fois de nos traditions, de notre passion pour les sportives, et du mythe 911.

Porsche Prestige, on se déplace pour vous.

Votre concessionnaire Porsche de Montréal et de la Rive-Sud.



Porsche Prestige

3535 Côte-de-Liesse,
Montréal, QC H4N 2N5
514 356.7777
1-866-499-8911

porscheprestige.com | porsche-prestige.porschedealer.com



PORSCHE



Audi
Vorsprung durch Technik

AUDI Q7 QUATTRO PREMIUM LOCATION ET FINANCEMENT SUR 48 MOIS À PARTIR DE

PAR MOIS PLUS TAXES **699\$***

PLUS POUR MOINS

AUDI Q5 QUATTRO PREMIUM LOCATION ET FINANCEMENT SUR 48 MOIS À PARTIR DE

PAR MOIS PLUS TAXES **549\$****

ON SE DÉPLACE POUR VOUS!



AUDI PRESTIGE

VILLE ST-LAURENT

AUDI PRESTIGE D.D.O.

WEST ISLAND

5905, AUT. TRANSCANADIENNE, ST-LAURENT
WWW.AUDIPRESTIGE.COM

514 364.7777

4600A BOULEVARD SAINT-JEAN, D.D.O.
WWW.AUDIPRESTIGEDDO.COM

514 426.7777

© Audi Canada 2012. L'offre peut être modifiée ou annulée sans préavis. Commande du concessionnaire ou échange peut être nécessaire. Sélection de modèles selon disponibilité. Voyez votre concessionnaire Audi Prestige et Audi Prestige D.D.O. pour plus de détails. *Les offres de financement et de location d'une durée limitée sur le modèle Audi Q7 Premium Quattro 2012, nouveaux ou non enregistrés, sont offertes par Audi Finance sur approbation de crédit. Le PDSF de base de la Audi Q7 Premium Quattro 2012 est de 60 095 \$, pré livraison et transport inclus (1 995 \$). Taxes, immatriculation, droits, frais administratifs (incluant les frais d'inscription jusqu'à 46 \$ au Registre des droits personnels et réels mobiliers), assurances et autres options en sus. Si vous financez Audi Q7 Premium Quattro 2012 pour 48 mois, les paiements seraient de 699 \$ par mois plus taxes. Acompte de 4 500 \$ ou échange équivalent dû à la signature. Frais de 0,25 \$/km pour le kilométrage supérieur à 20 000 km par an assumés par le locataire. **Les offres de financement et de location d'une durée limitée sur le modèle Audi Q5 Premium Quattro 2012, nouveaux ou non enregistrés, sont offertes par Audi Finance sur approbation de crédit. Le PDSF de base de la Audi Q5 Premium Quattro 2012 est de 43 295 \$, pré livraison et transport inclus (1 995 \$). Taxes, immatriculation, droits, frais administratifs (incluant les frais d'inscription jusqu'à 46 \$ au Registre des droits personnels et réels mobiliers), assurances et autres options en sus. Si vous financez Audi Q5 Premium Quattro 2012 pour 48 mois, les paiements seraient de 549 \$ par mois plus taxes. Acompte de 3 500 \$ ou échange équivalent dû à la signature. Frais de 0,25 \$/km pour le kilométrage supérieur à 20 000 km par an assumés par le locataire. Modèle européen montré : Audi Q7 et Q5 Premium Quattro 2012 pouvant ne pas être disponibles au moment de l'achat. « Audi », « Q7 », « Q5 », « quattro », « TFSI », « Vorsprung durch Technik » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. Pour en savoir plus sur Audi, voyez votre concessionnaire Audi Prestige et Audi Prestige D.D.O.

UN GROUPE UNE FORCE

GROUPE GABRIEL

Gabriel

Prestige

Président

PLUS DE 500 VOITURES D'OCCASION AVEC GARANTIE DU MANUFACTURIER

- PORSCHE Prestige**
3535, chemin Côte-de-Liesse, St-Laurent H4N 2N5
514.356.7777
www.porscheprestige.com
- AUDI Prestige**
5905, autoroute Transcanadienne, St-Laurent H4T 1A1
514.364.7777
www.audiprestige.com
- AUDI Prestige D.D.O.**
4600A boul. St-Jean, D.D.O. H9H 2A6
514.426.7777
www.audiprestigeddo.com
- LEXUS Gabriel**
3303, chemin Côte-de-Liesse, St-Laurent H4N 3C2
514.747.7777
www.lexusgabriel.com
- LEXUS Prestige**
5770, boul. Taschereau, Brossard J4W 1M6
450.923.7777
www.lexusprestige.com
- VOLKSWAGEN Gabriel**
210, Route 132, St-Constant J5A 2C9
450.692.7777
www.vwgabriel.com
- VOLKSWAGEN Prestige**
925, boul. Marcel-Laurin, St-Laurent H4M 2N1
514.744.7777
www.vwprestige.com
- ACURA Gabriel**
4648, boul. St-Jean, D.D.O. H9H 2A6
514.696.7777
www.acuragabriel.com
- TOYOTA SCION Gabriel**
3333, chemin Côte-de-Liesse, St-Laurent H4N 3C2
514.748.7777 - 514.256.7777
www.toyotagabriel.com www.sciongabriel.com
- TOYOTA SCION Président**
1920, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal H3H 1M4
514.937.7777 - 514.933.7777
www.toyotapresident.com www.scionpresident.com
- MAZDA Gabriel**
5333, rue St-Jacques Ouest, Montréal H4A 2C9
514.484.7777
www.mazdagabriel.com
- MAZDA Président**
7050, boul. Henri-Bourassa Est, Anjou H1E 7K7
514.328.7777
www.mazdapresident.com
- NISSAN Gabriel**
7010, boul. Henri-Bourassa Est, Anjou H1E 7K7
514.324.7777
www.nissangabriel.com
- NISSAN Gabriel P.A.T.**
12260, rue Sherbrooke Est, P.A.T. H1B 1C7
514.645.7777
www.nissanpat.com
- NISSAN Prestige**
4777, rue d'Iberville, Montréal H2H 2L9
514.254.7777
www.nissanprestige.com
- HONDA Gabriel**
7000, boul. Henri-Bourassa Est, Anjou H1G 6C4
514.327.7777
www.hondagabriel.com
- MITSUBISHI Gabriel**
4 550, boul. St-Jean, D.D.O. H9H 2A6
514.695.7777
www.mitsubishigabriel.com
- MITSUBISHI Prestige**
7050, rue St-Jacques Ouest, Montréal H4B 1V8
514.483.7777
www.mitsubishiprestige.com
- FORD LINCOLN Gabriel**
7100, rue St-Jacques Ouest, Montréal H4B 1V2
514.487.7777
www.fordlincolngabriel.com
- HYUNDAI Gabriel**
7020, boul. Henri-Bourassa Est, Anjou H1E 7K7
514.329.7777
www.hyundaigabriel.com
- HYUNDAI Prestige**
6435, rue St-Jacques Ouest, Montréal H4B 1V2
514.252.7777
www.hyundaiprestige.com
- HYUNDAI Président**
4600B, boul. St-Jean, D.D.O. H9H 2A6
514.624.7777
www.hyundaipresident.com

VISITEZ NOTRE SITE WEB
www.occasionongabriel.com

WWW.GABRIEL.CA

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

EUROPE

Froid: le bilan s'alourdit

Le bilan humain et matériel du grand froid qui semble devoir persister au moins jusqu'à la semaine prochaine en Europe s'est encore alourdi hier, surtout dans l'est du continent, dépassant les 450 morts, toutes causes confondues. En Ukraine, où 136 personnes sont déjà mortes de froid, les températures devraient chuter jusqu'à -30 °C en fin de semaine. — AFP

ÉGYPTE

Appel à la prière au parlement

Un député salafiste égyptien s'est levé en plein parlement pour lancer l'appel à la prière, avant d'être sévèrement rappelé à l'ordre par le président de l'Assemblée. « M. le député Mamdouh Ismail a violé le règlement de la séance. [...] Il y a une mosquée pour ça », a lancé le président du Parlement, Saad al-Katatni, membre des Frères musulmans. — AFP

YÉMEN

Engager l'après-Saleh

Les autorités yéménites de transition ont lancé la campagne pour l'élection présidentielle du 21 février devant marquer la fin du règne d'Ali Abdallah Saleh, sur fond d'appels au boycottage dans le Sud comme dans le Nord. L'unique candidat déclaré, le vice-président Abd Rabbo Mansour Hadi, doit succéder à M. Saleh pour un mandat de deux ans. — AFP

LE CHIFFRE DU JOUR

499

De nombreuses vedettes russes, dont le cinéaste Nikita Mikhalkov et le joueur de soccer Andreï Archavine, feront campagne pour Vladimir Poutine, candidat à l'élection présidentielle du 4 mars. Au total, 499 personnalités sont inscrites à la liste des « personnes de confiance chargées de la propagande » électorale de l'homme fort du pays. — AFP



PHOTO REUTERS
Vladimir Poutine, candidat à l'élection présidentielle du 4 mars.

Un « pas important » pour les gais

L'interdiction des mariages homosexuels en Californie viole la Constitution, tranche un tribunal



NICOLAS BÉRUBÉ

LOS ANGELES — Un tribunal d'appel fédéral a conclu hier que l'interdiction des mariages gais votée en Californie, en 2008, viole la Constitution américaine et doit être invalidée.

La décision est une victoire importante pour les défenseurs du mariage homosexuel, qui perçoivent la Californie, État le plus peuplé, comme une base pour étendre les droits des conjoints de même sexe à l'ensemble des États-Unis.

Vingt-huit États ont changé leur constitution afin d'interdire les mariages gais après que les électeurs californiens eurent adopté, à 52 %, la proposition 8 interdisant les mariages homosexuels.

« La proposition 8 n'avait d'autre objectif que celui de diminuer le statut et la dignité humaine des gais et lesbiennes en Californie, peut-on lire dans le jugement rendu hier. Les citoyens ne peuvent décider de cibler un groupe minoritaire et de lui réserver un traitement inéquitable, de lui retirer un droit aussi



La décision est une victoire importante pour les défenseurs du mariage homosexuel.

PHOTO SUSANA BATES, REUTERS

fondamental que celui du mariage.»

La Cour suprême sollicitée

Plusieurs groupes opposés au mariage gai ont promis

d'en appeler de cette décision et comptent demander à la Cour suprême d'étudier la question.

Les experts estiment que huit des neuf juges de la plus

haute cour des États-Unis seraient divisés sur le sujet et que ce serait le vote du juge Anthony Kennedy qui ferait éventuellement pencher la balance.

Hier, Mitt Romney, actuellement en tête de la course à l'investiture républicaine, s'est dit déçu de la décision de la cour d'appel.

« Je crois que le mariage est entre un homme et une femme, et, comme président, je vais protéger le mariage traditionnel », a dit Romney.

La Maison-Blanche n'a pas réagi au jugement. Le porte-parole Jay Carney a toutefois dit que « le président s'oppose depuis longtemps aux efforts qui visent à enlever des droits aux couples gais ».

Le gouverneur de la Californie, Jerry Brown, a salué la décision, rendue par la cour d'appel des États-Unis pour le neuvième circuit. « La Cour a rendu un verdict clair qui affirme le droit au mariage pour les conjoints de même sexe. J'applaudis la sagesse et le courage de cette décision. »

En point de presse à Los Angeles, l'avocat Ted Olson, qui s'est battu contre la proposition 8, a dit qu'il s'agissait d'un jour « historique » pour les droits des gais et des lesbiennes.

« C'est un pas important. Ce n'est pas la fin du dossier, mais je ne peux surestimer l'importance de la décision qui a été rendue aujourd'hui. »

DÉCODAGE

MATHIEU PERREAULT

Désobéissance en col romain

Plus de 400 prêtres autrichiens ont lancé un appel à la désobéissance pour que les femmes et les prêtres mariés puissent célébrer la messe. L'Église craint un schisme.



PHOTO ALESSANDRO BIANCHI, REUTERS

L'Église, qui n'a pas encore sévi, a prévenu que tous les cas patents de désobéissance seraient punis.

L'événement

Depuis plus de six mois, un groupe de 400 prêtres autrichiens menace de « désobéir » aux règles de l'Église catholique. Ils ont réitéré la semaine dernière leur attaque, dénonçant les positions de l'Église sur les homosexuels, le divorce et les prêtres mariés.

Les membres du groupe

L'« Initiative des prêtres » a été lancée en 2006 par un ancien vicaire général de l'archidiocèse de Vienne, Helmut Schüller. En juin dernier, à l'occasion de la Trinité, il s'est allié à une association autrichienne de prêtres mariés, Prêtres sans travail, et au groupe international Nous sommes Église, lancé en Autriche en 1995 dans la foulée d'un scandale de pédophilie impliquant un cardinal.

L'enjeu

L'appel à la désobéissance de M^{gr} Schüller veut que des femmes et des laïcs livrent des sermons durant la messe, que la communion soit donnée aux divorcés remariés et que les prêtres mariés puissent continuer leur ministère. En janvier, un nouvel appel a réclamé une plus grande ouverture envers les homosexuels.

Schisme

Selon le vaticaniste américain John Allen, la révolte autrichienne est ancrée dans une longue tradition d'« émotion antiromaine » de la culture germanique, remontant à la Réforme du moine augustin Luther au XVI^e siècle. La contestation est favorisée par la relative indépendance des prêtres, dont le salaire en Autriche est payé par l'État et non par les diocèses.

Excommunication

L'Église n'a pas encore sévi, mais le cardinal autrichien Christophe Schönborn, ancien patron de M^{gr} Schüller, a prévenu que tout cas patent de désobéissance serait puni. Dans une rencontre avec des représentants d'Initiative des prêtres en août, il a rappelé le serment de « respect et d'obéissance » prononcé par un prêtre au moment de son ordination. Il a aussi cité le *Notre Père*, où le croyant demande « que [Sa] volonté soit faite ». Une importante rencontre a eu lieu à la fin du mois de janvier, à Rome, à laquelle ont participé M^{gr} Schönborn et d'autres évêques autrichiens opposés aux rebelles.

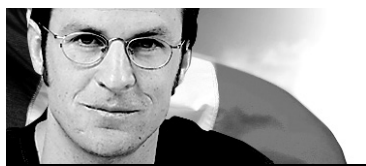
SOURCES: Vatican Insider, National Catholic Reporter, La Croix, Enlightened Catholicism, Irish Times



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE
Le cardinal Christophe Schönborn, opposé aux rebelles, a pris part à la béatification de la fondatrice de la société des Soeurs de la Caritas Socialis, l'Autrichienne Hildegard Burjan, à la fin du mois de janvier à Vienne.

Le casse-tête de Sarkozy

Le chef d'État cherche une date pour lancer sa campagne présidentielle



MARC THIBODEAU
PARIS

Le chef d'État français Nicolas Sarkozy, qui souhaitait repousser le plus tard possible son entrée dans la course présidentielle, pourrait précipiter l'annonce de sa candidature afin de tenter de réduire l'écart avec son adversaire socialiste, François Hollande.

Il devra, le cas échéant, manœuvrer délicatement parce que les semaines à venir comportent nombre de « chausse-trappes » pour le politicien, relève *Le Figaro*, réputé proche de l'Élysée.

Le quotidien a indiqué hier que l'entourage du président considère tous les détails, y compris le calendrier des saints, avant de prendre une décision définitive à ce sujet.

La Saint-Lazare, le 23 février, serait hors jeu. « Touché par le Christ, Lazare se leva du tombeau. Même si Nicolas Sarkozy est devancé par François Hollande, l'image serait douteuse. »

Le 24 février pour la Sainte-Modeste ? « Pour Nicolas Sarkozy, qui veut trancher avec le slogan hollandais du "président normal", ce n'est pas idéal non plus. »

Le 14 février pour la Saint-Valentin ? « Trop mièvre », tranche *Le Figaro*, qui s'attend à ce que le président officialise sa candidature au milieu ou à la fin de la semaine prochaine.

« Un document stratégique »

L'analyse du quotidien a été accueillie avec moquerie par



PHOTO MICHEL EULER, ASSOCIATED PRESS

L'entourage du président considère tous les détails, y compris le calendrier des saints, avant de choisir une date.

la critique des médias Daniel Schneidermann, du site Arrêt sur Images, qui décrit le calendrier des saints comme un « document stratégique, ultraconfidentiel » pouvant s'avérer déterminant pour la suite de la campagne.

« *Le Figaro* ne le dit pas, mais le candidat devra aussi éviter quelques obstacles laïques, comme la Sainte-Statistique de chômage, la Saint-Commerce extérieur, la Sainte-Vie chère, la Sainte-Dégradation... », relève M. Schneidermann.

En plus d'alimenter les spéculations médiatiques, la date d'entrée dans la course présidentielle de Nicolas Sarkozy inquiète plusieurs membres de son entourage.

Deux nouveaux sondages indiquant que le candidat socialiste creuse l'écart dans les intentions de vote au premier tour sont susceptibles de faire monter la pression sur l'Élysée.

Lors d'une intervention télévisée, il y a 10 jours, le président a répété que sa priorité, en période de crise, était de se consacrer le plus longtemps possible à la gestion de l'État. Il a assuré du même souffle qu'il ne se « déroberait pas » à son « rendez-vous avec les Français ».

Lors d'une rencontre quelques jours plus tard avec les élus de son parti, il leur a demandé de ne pas perdre patience. « J'ai déjà gagné une présidentielle. J'ai

l'expérience. Parfois, l'attente fait monter le désir », a-t-il soutenu, en relevant qu'il avait jusqu'à la mi-mars pour se lancer.

Le Parti socialiste accuse depuis plusieurs semaines le président de retarder l'annonce de sa décision afin de faire payer par l'État des déplacements qui devraient normalement être imputés à ses frais de campagne.

« Il est indécent que Nicolas Sarkozy continue de dire : "Moi, je m'occupe des affaires de la France, je suis président, je ne suis pas candidat." Il est candidat et il doit en assumer les conséquences », a déclaré hier le chef du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault.

La Russie veut des réformes en Syrie

ASSOCIATED PRESS

BEYROUTH — L'armée syrienne a poursuivi hier son offensive à Homs alors que le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a exhorté le régime de Bachar al-Assad à mettre en œuvre des réformes lors d'un entretien avec le président syrien à Damas.

Trois jours après le veto de la Chine et de la Russie à un projet de résolution de l'ONU condamnant la répression en Syrie, la pression diplomatique occidentale et arabe s'est intensifiée, hier. Comme la Grande-Bretagne la veille, la France, l'Italie et l'Espagne ont annoncé le rappel de leur ambassadeur respectif pour consultations.

Pression dans le Golfe

Les six États du Conseil de coopération du Golfe (CCG), le Koweït, l'Arabie saoudite, Bahreïn, le Qatar, l'Oman et les Émirats arabes unis, sont allés un peu plus loin en annonçant le retrait immédiat de leurs ambassadeurs et en demandant à Damas de rappeler ses diplomates en poste dans leurs capitales.

Lundi, les États-Unis avaient déjà haussé le ton en fermant leur ambassade à Damas et en évacuant leur personnel diplomatique présent en Syrie.

Sur le terrain, les violences se sont poursuivies, faisant au moins 15 morts, dont un garçon de 15 ans. Les forces syriennes ont continué leur offensive à Homs, bastion de la contestation dans le centre de la Syrie, où la répression a coûté la vie à plus de 200 personnes samedi.

PROGRAMME ÉDUCATIF



Desjardins



LA PRESSE



Invitation aux enseignants du secondaire de la grande région de Montréal

INSCRIVEZ-VOUS

AU PROGRAMME ÉDUCATIF DESJARDINS - LA PRESSE ET RECEVEZ LA PRESSE À VOTRE ÉCOLE!

Le programme permet aux écoles secondaires de la grande région de Montréal de recevoir La Presse en classe **sans frais** et d'avoir ainsi à leur disposition un outil pédagogique dynamique dans l'apprentissage du français.

Le programme éducatif Desjardins - La Presse c'est :

- Recevoir jusqu'à 30 exemplaires de La Presse par jour, trois jours par semaine soit, les mardis, mercredis et jeudis.
- ou
- Avoir 20 accès simultanés à la version électronique de La Presse, du lundi au samedi.
- Participer avec vos élèves à l'activité pédagogique publiée chaque mardi dans La Presse.
- Recevoir quatre jeux de lettres au cours de l'année scolaire. Vos élèves pourront ainsi participer aux concours s'y rattachant et courir la chance de gagner un ordinateur portable.

Le programme éducatif Desjardins - La Presse se déroule jusqu'au 17 mai 2012.

FAITES VITE, LES INSCRIPTIONS SONT LIMITÉES!
POUR VOUS INSCRIRE :
lapresse.ca/programmedesjardins

cégep

LE 1^{er} MARS

est la date limite pour présenter
une demande d'admission pour la
SESSION D'AUTOMNE
dans l'un des cégeps suivants :

Abitibi-Témiscamingue
Ahuntsic
André-Laurendeau
de Bois-de-Boulogne
Champlain-Lennoxville
Drummondville
Édouard-Montpetit
Gérald-Godin
Granby Haute-Yamaska
Heritage
John Abbott
de Lanaudière
- à l'Assomption
- à Joliette
- à Terrebonne
Lionel-Groulx
Macdonald College
Maisonneuve
Marie-Victorin

Montmorency
Outaouais
Rosemont
Saint-Hyacinthe
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérôme
Saint-Laurent
Shawinigan
Sherbrooke
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Valleyfield
Vanier
Vieux Montréal
Institut de technologie
agroalimentaire
Institut de tourisme
et d'hôtellerie du Québec

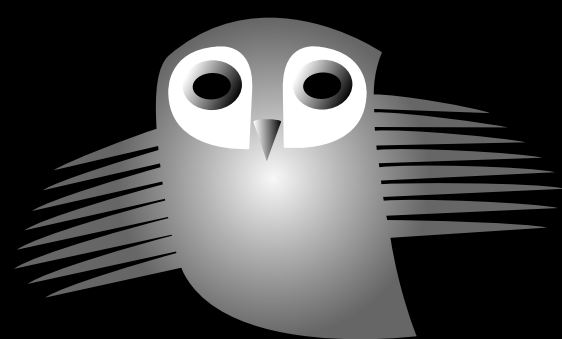
Demande d'admission par Internet :
<http://sram.omnivox.ca>

Pour obtenir le Tableau des programmes offerts veuillez vous adresser à votre école, à l'un des cégeps ou au :

SRAM

service régional
d'admission du Montréal
métropolitain

Tél. : 514 271-2454



DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Chronique d'un échec annoncé



FRANÇOIS CARDINAL
 francois.cardinal@lapresse.ca

Les Montréalais, malgré tous les beaux discours, sont toujours aussi nombreux à quitter l'île pour la banlieue. L'an dernier, 61 000 citoyens ont traversé les ponts avec boîtes et enfants, alors qu'à peine 39 000 nouveaux citoyens se sont installés en ville.

L'administration Tremblay y voit une fatalité. Il s'agit plutôt d'un échec annoncé...

Le départ d'un nombre aussi élevé de personnes montre, en effet, les limites du Plan d'action famille de Montréal, dont l'échéance est imminente. Adoptée en 2008 par le maire Tremblay, cette politique vise, d'ici la fin de l'année, une réduction du déficit migratoire de 25%.

On espère ainsi limiter la fuite annuelle à 17 870 personnes (entre 2011 et 2012), alors qu'on en a perdu plus de 22 200 (entre 2010 et 2011).

La Ville rétorque qu'il s'agit d'une tendance lourde. Qu'aucune ville canadienne n'y échappe. Et que ces données, dévoilées lundi par l'Institut de la statistique, s'inscrivent dans la moyenne de la dernière décennie.

Reste que l'exode se poursuit, que tous les groupes d'âge, sauf les 15-24 ans, préfèrent encore et toujours grossir les rangs du 450. Et ce, malgré les promesses, les programmes et les incitatifs mis sur pied depuis cinq ans.

Pour Montréal, cela est dramatique.

La métropole se dépeuple, en effet, sous l'effet du départ des

jeunes familles, des enfants et donc, de son avenir. Elle perd sa classe moyenne. Et elle est abandonnée par une bonne partie de sa population francophone. Bref, elle se dévitalise, se paupérise et s'anglicise.

La faute, bien évidemment, n'incombe pas à l'administration Tremblay. Mais on peut se demander, en revanche, si cette dernière en fait assez pour contrer la migration de ses habitants? Si ses programmes d'accès à la propriété sont assez généreux? Si elle en fait assez pour convaincre les promoteurs de bâtir autre chose que des condos? Si elle fait suffisamment pression sur Québec pour recevoir sa juste part d'investissements en transport collectif et routier?

Et surtout, si les gestes qu'elle fait au quotidien sont toujours conformes avec ce qu'elle dit être sa priorité, la rétention des jeunes familles? On ne peut en effet hausser continuellement les taxes, augmenter les tarifs de transport en commun et geler les budgets d'arrondissement (on souhaite enfin y mettre fin) sans que cela nuise à la «mise en marché» de Montréal.

Ces questions, l'administration devra se les poser tôt ou tard, car rien ne laisse croire à un essoufflement prochain de cet exode, et ce, malgré le récent Plan métropolitain d'aménagement. Les retraités, en effet, ont beau voir leur nid se vider, ils ne reviennent pas en ville. Et les immigrants sont de plus en plus nombreux à se laisser séduire par la banlieue dès que leur pouvoir d'achat s'accroît.

Certes, Montréal ne pourra jamais retenir ceux qui la quittent par choix, pour l'espace et la tranquillité de la banlieue. Mais il peut certainement en faire plus pour retenir ceux qui partent par dépit.

Condamnés à s'entendre



VINCENT BROUSSEAU-POULIOT
 vbrousseau-pouliot@lapresse.ca

Journée de manifestations hier en Grèce: au moins 20 000 personnes ont protesté contre le plan d'austérité que leur gouvernement négocie avec l'Europe. Aussi pénible soit-il pour un pays entamant sa cinquième année de récession, ce plan d'austérité devra éventuellement être accepté par les Grecs.

Les Grecs devront accepter l'austérité... et les impôts.

Pour obtenir un plan de sauvetage – un troisième en trois ans – de 130 milliards d'euros du Fonds monétaire international et de l'Europe, le premier ministre grec Lucas Papademos doit convaincre les partis politiques formant son gouvernement d'adopter un plan d'austérité d'environ 4,4 milliards d'euros. On peut facilement s'imaginer les déchirements des politiciens grecs devant une réduction d'environ 3,7% du budget du gouvernement (ou 1,5% du PIB grec). Imaginez Jean Charest, Pauline Marois et François Legault dans un gouvernement de coalition obligé de réduire les dépenses du Québec de 2,5 milliards de dollars à trois mois des élections...

À court terme, ce dernier plan d'austérité, qui doit réduire la dette de 166% à 120% du PIB en 2020, n'offre rien d'intéressant aux 11 millions de Grecs: baisse de 20% du salaire minimum (de 750 à 600 euros par mois), des coupes de 15 000 emplois dans

la fonction publique, la fin des «bons de vacances» pouvant atteindre jusqu'à deux mois de salaire. Le coup sera d'autant plus dur que les Grecs ont déjà vu leur économie se contracter de 10% depuis deux ans malgré leurs concessions à l'Europe.

«Ce plan n'est pas une négociation», a dénoncé hier un leader syndical. Il a raison: les Grecs ne sont plus dans une situation pour négocier avec l'Europe. Leurs créanciers privés ont accepté de renoncer à 70% de la valeur de leur prêt en échange de ce plan d'austérité et du plan de sauvetage de l'Europe. L'entente doit être entérinée avant la mi-février si la Grèce veut éviter d'être en défaut le 20 mars sur un prêt de 14,5 milliards.

Bien sûr, la Grèce pourrait faire défaut et remettre le plan d'austérité de l'Europe aux calendes... grecques. Mais le pays ne serait pas plus avancé: persona non grata sur les marchés financiers, la Grèce resterait en déficit (même si les intérêts sur sa dette deviennent caducs) et serait obligée de faire ses propres compressions. Dans un scénario comme dans l'autre, la Grèce est condamnée à assainir ses finances publiques. L'Europe préfère de loin qu'elle le fasse sous sa supervision.

En plus du plan d'austérité, les Grecs devront aussi accepter un concept bien connu ailleurs en Europe: payer ses impôts. Dans son livre *Boomerang*, le journaliste Michael Lewis y découvre un pays culturellement allergique aux impôts. «La première chose qu'un gouvernement faisait durant une année électorale était d'enlever les collecteurs d'impôts du terrain», lui dit un ex-ministre des Finances. «En Grèce, ne pas payer ses impôts est aussi grave que ne pas ouvrir la porte à une femme», ajoute un employé du fisc. Ou bien les Grecs deviennent le peuple le plus galant au monde, ou bien ils commencent à prendre leurs impôts au sérieux.

APRÈS LE SÉNATEUR BOISVENU, VOICI LE DÉPUTÉ WOODWORTH



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

LAPRESSE.CA/DÉBATS

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Un temple sans dieux

par Mario Roy

Alain de Botton

QUESTION DU JOUR

Devrait-on rouvrir le débat sur l'avortement au Parlement, comme le propose le député conservateur Stephen Woodworth?

- OUI, 8%
- NON, 90%
- Je ne sais pas, 2%

Résultats à 20h hier: 13 532 répondants



Stephen Woodworth

EXCLUSIF > SUICIDE: LES MÉDIAS DOIVENT FAIRE PREUVE DE RETENUE

OPINION

Plus blanc que blanc

Critiquer à peu près tout pour un rien est en voie de devenir une béquille pour toutes les sociétés d'État



GAÉTAN FRIGON
 L'auteur est président exécutif de Publimage inc., ex-PDG de la SAQ et de Loto-Québec.

Le scandale des commandites aura eu comme résultat heureux de nettoyer en bonne partie les mœurs politiques au Québec en divulguant ce qui peut être considéré comme des alliances inacceptables entre politiciens et gens d'affaires, principalement du monde publicitaire.

Il aura cependant eu d'autres résultats plutôt malheureux en ce sens qu'aujourd'hui, plus personne n'ose sortir des sentiers battus au cas où quelqu'un quel que part y trouverait à redire. La mode est qu'il faut laver plus blanc que blanc.

À titre d'exemple, je sais pertinemment que plusieurs dirigeants de la SAQ n'osent plus voyager à l'extérieur du pays de peur que... je ne sais trop quoi. Pourtant, quand presque 99% des vins que vous vendez proviennent d'autres pays, il est dans la normalité des choses d'aller voir comment ça se passe dans les pays producteurs.

Le même phénomène existe à Loto-Québec. Plus personne n'ose faire quoi que ce soit, même si cela signifie la perte d'informations pertinentes et nécessaires dans la façon de bien gérer une Société d'État au quotidien.

Le dernier exemple en ce sens concerne Michael Sabia, le PDG de la Caisse

de dépôt, qui a osé aller chez les Desmarais à leur domaine de Sagard. C'est immédiatement devenu un crime de lèse-majesté. Pourquoi y est-il allé? Qu'avait-il en tête? De quoi a-t-il parlé? Combien peut valoir un tel voyage?

Évidemment, dans toutes ces critiques, on oublie l'essentiel. Les Desmarais ont été parmi les premiers à tisser des liens étroits avec l'Europe et la Chine. Dans ce dernier pays, ils ont établi des liens politiques et économiques bien avant l'ouverture manifestée par la Chine vis-à-vis de la

inviter qui ils veulent, quand ils veulent. Et les invités, fussent-ils des amis ou des relations d'affaires, devraient pouvoir accepter une telle invitation sans pour autant qu'on les accuse de manquer d'éthique. On ne demande quand même pas aux dirigeants de sociétés d'État d'entrer au monastère et de faire vœux de pauvreté.

Ce phénomène de critiquer à peu près tout pour un rien est en voie de devenir une béquille pour toutes les sociétés d'État au Québec parce qu'on préfère ne rien faire plutôt que se faire

Sagard est une résidence privée. Les Desmarais ont le loisir d'y inviter qui ils veulent. Et les invités, amis ou relations d'affaires, devraient pouvoir accepter leur invitation sans qu'on les accuse de manquer d'éthique.

libéralisation du commerce. Ils sont d'ailleurs reconnus dans le monde entier comme des gens d'affaires qui savent comment les Chinois pensent et réagissent lorsqu'ils négocient.

Pourquoi alors le PDG de notre bas de laine québécois n'aurait-il pas le droit d'aller discuter avec les Desmarais pour en connaître un peu plus sur leurs stratégies à succès? N'y a-t-il pas là quelque chose qui puisse nous être utile? Pourquoi, on tire à boulets rouges sur Michael Sabia parce qu'il a osé faire ce qu'il est dans sa responsabilité de faire.

Sagard n'est pas un hôtel, mais bien une résidence privée, si luxueuse soit-elle. Et les Desmarais ont le loisir d'y

critiquer. Et plus une société d'État a du succès, plus on essaie de la démolir ou de lui trouver des «bibittes».

Cette démesure se retrouve maintenant aussi ailleurs que dans les sociétés d'État. À titre d'exemple, plusieurs entreprises privées n'osent plus offrir de billets de hockey ou autres avantages souvent anodins de peur de se faire accuser de vouloir influencer certaines personnes. D'autres n'osent plus en accepter pour des raisons similaires.

Il est peut-être temps de respirer un peu plus par le nez et de recommencer à oser dans les sociétés d'État et les entreprises. Pour cela, il faut cesser de voir des scandales partout.

À BIEN Y PENSER

DÉBATS

Gérard Deltell, maintenant chef parlementaire de la CAQ, renie ses années politiques à l'ADQ. Dénonçant l'annonce de Jean Charest sur les aires protégées du Plan Nord, il déplore du même souffle le manque de places en garderie et d'infrastructures sociales en région! Adieu le « moins d'État pour mieux gouverner », l'argent donné directement aux parents plutôt qu'aux CPE, valeurs qu'il défendait à l'ADQ. Non, il nous propose plus de ce qui ne marche pas! M. Deltell a perdu sa boussole dans la fusion.

— Daniel Castonguay, Contrecoeur

Des machines et des hommes



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, a annoncé lundi qu'il amorçait l'implantation du Dossier santé du Québec dans la métropole. D'ici 2015, les différents éléments du réseau de la santé – pharmacies, cliniques, hôpitaux, laboratoires – seront reliés entre eux et nos dossiers médicaux seront enfin informatisés.

Même si l'informatisation des dossiers de santé est un succès, Québec ne sera pas au bout de ses peines.

Il y a deux façons de réagir à cette nouvelle. La première, la plus probable, ce sera de dire: « Trop peu, trop tard ». Dans le climat de cynisme qui prévaut, avec les délais, les dépassements de coûts et les cafouillages qui ont entaché ce dossier, on pourra même se demander si ces dossiers patients verront le jour, comme on le dit encore pour le CHUM.

L'autre réaction possible, et c'est la mienne, c'est de dire: « Mieux vaut tard que jamais ». Pas par naïveté, mais tout simplement parce qu'après toutes les gaffes qui ont ponctué cette aventure, on peut supposer que le gouvernement a appris de ses erreurs.

Je reste toutefois un peu inquiet. Parce que même si l'informatisation des dossiers de santé est un succès, Québec ne sera pas au bout de ses peines. On aura réglé les problèmes techniques. Il faudra ensuite s'occuper des problèmes humains, pour que les artisans du réseau s'adaptent aux nouvelles technologies, l'apprennent, l'acceptent et s'en servent comme il faut.

M. Bolduc nous dit maintenant que tout cela sera fait en 2015. Difficile de ne pas se rappeler que ce projet, lancé en 2006, devait être complété en 2010. Ça vaut la peine de revenir là-dessus, pas par acharnement, mais pour comprendre ce qui a pu se passer.

Il y a d'abord un contexte général. Les gouvernements ont le plus grand mal à mettre en place de grands réseaux informatiques. Qu'on pense au registre fédéral des armes à feu. Ou au dossier santé ontarien, tout aussi mal en point que le nôtre. Pourquoi? Les projets sont trop gros, trop centralisés. Et comme les gouvernements ne connaissent pas l'informatique, cela mène à des abus semblables à ceux de la construction.

Il y a, en outre, une forme d'inertie propre au secteur public. Le réseau des pharmacies est parfaitement informatisé. Probablement parce que ce sont des commerces, qui n'avaient pas le choix et qui devaient adopter les nouvelles technologies. Les retards du dossier santé auraient été impossibles dans une grande entreprise, tout simplement parce que cela aurait signé son arrêt de mort.

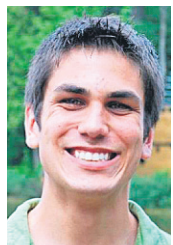
Le processus est sans doute encore plus marqué dans le monde de la santé parce qu'il ne s'agit pas vraiment d'un réseau, mais plutôt d'une pizza *all dressed*, une espèce de tour de Babel, un assemblage d'institutions et d'organismes hétérogènes, aux cultures différentes, aux besoins différents, aux équipements informatiques différents.

L'informatisation a été également entravée par l'enjeu de la protection de la vie privée. Les résistances au dossier santé ont été énormes. Même si la technologie permet une amélioration significative de la qualité des soins. Comme si la protection de la vie privée était plus importante que la protection de la vie. Cela a ajouté à la complexité des systèmes, cela a aussi alourdi le débat. On le voit encore au fait que Québec devra expédier 1,9 million de lettres pour permettre aux citoyens de refuser leur consentement.

Mais quand tout cela sera fait, commencera l'étape la plus importante, l'utilisation de ces nouveaux outils. Cela exigera un énorme changement culturel dans un monde connu pour son corporatisme et ses résistances au changement. On l'a vu à la décision malheureuse des pharmaciens qui veulent boycotter le processus pour faire pression sur le gouvernement dans leurs négociations. Les plus grands défis ne viendront pas des machines, mais bien des hommes.

Des bombes à retardement

Pas assez solides pour résister à une collision, les fourgonnettes à 15 places laissent très peu de chances de survie aux passagers



MARC-ANTOINE CHARETTE

L'auteur est administrateur dans des camps de vacances, où il conduit occasionnellement des minibus.

Je me suis levé mardi matin en apprenant, comme bon nombre de Québécois, la mort tragique de 11 personnes dans un accident de la route à Hampstead, en Ontario.

Comme beaucoup de gens, je me suis rappelé la tragédie de Bathurst, au Nouveau-Brunswick, où sept élèves et un professeur avaient aussi perdu la vie dans une fourgonnette. D'autres, comme moi, se souviennent peut-être de l'accident survenu à Sainte-Genève-de-Berthier, dans Lanaudière, il y a près d'un an, où cinq personnes ont succombé. Je vous laisse deviner quel genre de véhicule les transportait...

Les fourgonnettes de transport à 15 places sont idéales. Elles ne sont pas chères (les prix commencent à moins de 30 000\$), peu encombrantes et faciles à manœuvrer. Le problème, c'est que ces véhicules n'ont pas été conçus pour le transport de personnes. Ce sont des fourgonnettes de transport de matériel maladroitement recyclées en minibus. Leur pare-brise n'est pas assez solide pour résister à un impact, laissant très peu de chances de survie aux passagers lors d'une collision. La distance entre les roues de l'avant et de l'arrière du véhicule et le déplacement du centre de gravité que cela provoque peuvent faire déraiser ces simili-autobus à tout moment, surtout lorsque le véhicule transporte un grand nombre de personnes.

Cela en fait des véhicules très peu recommandables lorsque la route est dégagée, et tout simplement à proscrire sur des routes enneigées, mouillées ou glacées.

Pourquoi donc transporter des vies humaines dans de telles bombes à retardement?

La Société de l'assurance automobile du Québec a bien décrété ces véhicules comme étant des minibus, et exige de leurs chauffeurs de détenir un permis de classe 4B. Pourtant, on voit



PHOTO DAVE CHIDLEY, LA PRESSE CANADIENNE

Onze personnes, dont dix travailleurs migrants, ont perdu la vie dans l'accident qui s'est produit lundi après-midi dans le village de Hampstead, dans le sud-ouest de l'Ontario.

mal quelqu'un échouer à « l'examen » théorique lorsqu'il remplit toutes les conditions d'admissibilité. Ainsi, toute personne qui possède un permis de conduire régulier depuis plus d'un an et qui se soumet au test visuel et médical peut conduire un véhicule du genre, sans examen pratique et sans aucune expérience de conduite.

Québec a interdit l'utilisation de tels véhicules pour le transport d'écoliers. Mais un très grand nombre de camps de vacances et de camps de jour en possèdent.

Québec a interdit l'utilisation de tels véhicules pour le transport d'écoliers. Mais il ne fait que reporter les risques d'accident à la saison estivale. Un très grand nombre de camps de vacances, de camps de jour et de centres de répit possèdent ces véhicules. Les enfants, qui statistiquement survivent moins aux accidents de la route, y sont entassés avec leurs bagages pendant que des moniteurs, souvent sans réelle expérience, se retrouvent derrière le volant.

Le pied de nez de Zuckerberg

Le jeune fondateur de Facebook rejette les pratiques de la « bonne » gouvernance



YVAN ALLAIRE

L'auteur est président du conseil de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP).

L'imminence d'un premier appel public à l'épargne par Facebook s'annonce comme un événement mémorable: par le nombre de millionnaires et de milliardaires instantanés, par la valeur en Bourse implicite d'une entreprise encore adolescente, par la jeunesse de son fondateur.

Mais ce qui est aussi remarquable dans l'inscription en Bourse de Facebook, c'est selon quels principes de gouvernance son fondateur,

aujourd'hui se mordre les doigts de ne pas en avoir fait autant).

Comme si cette mesure n'était pas assez pour protéger Facebook des tentatives de prise de contrôle non souhaitées, la société a aussi adopté tout un train de mesures conçues pour décourager toute intrusion ou offre d'achat hostile.

- Un conseil d'administration à renouvellement échelonné, dont les administrateurs sont élus pour trois ans, avec des dates d'échéance décalées de sorte que seulement un tiers des administrateurs font l'objet d'une élection pour une année donnée. C'est là une manière efficace de ralentir toute démarche pour prendre le contrôle du conseil d'administration.

Quand votre société suscite l'engouement, c'est le moment de mettre en place des dispositifs de protection pour lui donner la capacité de gérer dans le long terme, immunisée contre la dictature des profits trimestriels.

Mark Zuckerberg, entend gouverner la société. Essentiellement, il rejette les principes et les pratiques enchâssés sous le vocable de « bonne » gouvernance.

La société Facebook aura une double classe d'actions, l'une avec un seul vote par action et l'autre avec 10 votes par action. M. Zuckerberg, directement et par délégation, contrôlera 57 % de tous les votes (même s'il ne détient que 28 % des actions). Cette structure à double classe d'actions, la bête noire des gardiens de la gouvernance orthodoxe, a aussi été adoptée par Google (et les cofondateurs de RIM doivent

- Toute transaction qui entraînerait un changement du contrôle de la société exige l'approbation d'une majorité des actions émises de classe B (celles qui comportent 10 votes, contrôlées par M. Zuckerberg) votant comme une classe à part.

- D'autres mesures protectrices sont déclenchées si et quand le poids du vote des actions de classe B tombe sous les 50 %.

- De plus, étant donné que Facebook est une société dite « contrôlée », elle n'est pas tenue d'avoir une majorité

d'administrateurs indépendants, ni un comité de rémunération, ni un comité des candidatures.

- Évidemment, M. Zuckerberg est à la fois président du conseil et PDG de la société, une combinaison de fonctions qui fait l'objet d'anathème dans les cercles de gouvernance de la plupart des pays, même aux États-Unis depuis quelque temps.

Quelles leçons tirer de l'inscription en Bourse de Facebook? Quand votre société suscite l'engouement et fait saliver les investisseurs, imposez vos conditions au moment de rendre la société publique car, en ces temps fastes, c'est à peine si vous entendrez un gincement de dents de la part des gendarmes de la gouvernance. C'est le moment de mettre en place des dispositifs de protection pour donner à votre société la capacité de gérer dans le long terme, immunisée contre la dictature des profits trimestriels, imperturbable devant les pressions des analystes financiers et des « investisseurs touristes », et à l'abri des attaques des « fonds vauvours ».

Dans le passé, les entrepreneurs ouvraient leur entreprise à la propriété publique selon des conditions relativement similaires à celles que Zuckerberg impose aux acheteurs des actions de Facebook. Mais aujourd'hui, les entreprises en croissance voulant faire appel à l'épargne publique, mais qui n'ont pas l'attrait d'un Facebook ou d'un Google, doivent s'en passer ou se résigner à accepter des règles et conditions de gouvernance qui peuvent s'avérer néfastes pour leurs valeurs, leur indépendance ou même leur survie.



3

PRIX À GAGNER
CHAQUE SEMAINE,
PENDANT 3 SEMAINES!

UNE VALEUR
TOTALE DE
PLUS DE
6 000 \$

Vos commentaires pourraient rapporter gros avec Weblocal.ca!



Inscrivez-vous gratuitement comme utilisateur sur Weblocal.ca, évaluez un commerce local en inscrivant un commentaire et courez la chance de gagner.

Inscrivez-vous dès maintenant sur Weblocal.ca!

Plus de 2 millions de consommateurs visitent Weblocal.ca chaque mois!

Weblocal.ca est la destination de choix pour trouver facilement et rapidement les meilleurs commerces locaux, laisser ses commentaires et partager ses coups de cœur.

Joignez-vous aux millions d'utilisateurs qui visitent déjà Weblocal.ca!

